MEMOIRE DE REPONSE SUR LE PCAET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MOSELLE ET MADON

Ce mémoire fait suite à l'analyse du Plan d'Action par la MRAE (Missions Régionales d'Autorité Environnementale), la Région Grand Est et la DREAL (Directive Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et à leurs retours.

SOMMAIRE

l.	PCAE	T CCMM - Réponse aux avis de la DREAL - Région Grand Est - MRAE	1
	Α.		
		 Objectifs à 2050 Objectifs réglementaires Potentiel énergies renouvelables en 2050 	1 2
	В.	Analyse des données récentes (2020) du territoire	2
	C.	Qualité de l'air	5
		 Qualité de l'air – Diagnostic Qualité de l'air – Stratégie Qualité de l'air – Plan d'actions Données disponibles de la SAM Zone ZFE-m 	7 7 7
	D.	Diagnostic	8
	E.	1. Potentiel éolien	
		1. Avancement du projet de récupération de la chaleur fatale de la SAM pour création d'un résea chaleur urbain	8
		 Proposition de nouvelle action sur le remplacement des appareils de chauffage au bois anciens et performants + sensibiliser les ménages sur les bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois Préciser comment la CCMM envisage la mise en service de nouvelles ligne ferroviaires	9 10 10 erme
	_	pour réduire les émissions de gaz à effet de serre	
	F.		
II.	Anne	exes	13
	A.	Annexe 1 : Tableau présentant les différentes actions du PCAET	14
	В.	Annexe 2 : Situation socio-économique de la CCMM	. 101

I. PCAET CCMM - Réponse aux avis de la DREAL - Région Grand Est - MRAE

A. Explications concernant les objectifs fixés dans la stratégie

1. Objectifs à 2050

Les objectifs (GES et énergie) à 2050 ont été définis à partir du potentiel maximum calculé lors de la phase de diagnostic. Ce potentiel a été calculé selon un mode d'organisation global similaire au monde actuel. Or pour certains secteurs les objectifs de la SNBC à 2050 (en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre) sont supérieurs au potentiel maximum identifié, ainsi nous avons pris en compte l'objectif de la SNBC dans ce cadre-là. Les chiffres détaillés sont disponibles dans les tableaux en annexes. Nous considérons pour ce premier PCAET que les objectifs et la trajectoire à horizon 2030 sont plus importants pour lancer la dynamique, c'est pourquoi nous avons concentré les scénarios, trajectoires et objectifs à horizon 2030.

Tableaux récapitulatifs des réductions des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie :

Scénarios	Situation en	Tendanciel		Réglementaire		Potentiels max	Retenu	
Scenarios	2015	2030	2050	2030	2050	rotelitiels illax	2030	2050
Résidentiel	38 800 tCO2e	-32%	-59%	-53%	-95%	-94%	-55%	-94%
Tertiaire	14 100 tCO2e	-40%	-69%	-53%	-95%	-86%	-54%	-86%
Transports	66 700 tCO2e	-6%	-13%	-31%	-95%	-90%	-34%	-95%
Industrie	441 700 tCO2e	-18%	-37%	-35%	-81%	-68%	-37%	-81%
Agriculture	20 200 tCO2e	-4%	-10%	-20%	-46%	-43%	-25%	-43%
Total	581 700 tCO2e	-17%	-35%	-36%	-83%	-72%	-38%	-82%

Scénarios	Situation en	Tenda	anciel	Réglem	nentaire	Potentiels max	Retenu	
Scellatios	2015	2030	2050	2030	2050	Potentiels max	2030	2050
Résidentiel	298 GWh	-7%	-16%	-50%	-80%	-70%	-43%	-70%
Tertiaire	133 GWh	-28%	-54%	-50%	-80%	-71%	-44%	-71%
Transports	257 GWh	0%	0%	-20%	-41%	-54%	-28%	-54%
Industrie	1301 GWh	-35%	-63%	-20%	-41%	-50%	-32%	-50%
Agriculture	6 GWh	11%	28%	-20%	-41%	-68%	-42%	-68%
Total	1 995 GWh	-26%	-47%	-26%	-49%	-55%	-34%	-55%

2. Objectifs réglementaires

Emissions de gaz à effet de serre :

Pour fixer les objectifs de la CCMM, nous nous sommes basés sur les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui sont déclinés par secteur et sont définis par rapport aux chiffres de 2015. Le SRADDET défini un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. Ainsi, l'objectif pour la CCMM est d'atteindre 306 ktCO2eq en 2030, mais cela ne tient pas compte du caractère très industriel des émissions de gaz à effet de serre de la CCMM.

En se basant sur la SNBC, les objectifs légèrement supérieurs à la SNBC fixés dans le PCAET permettent d'atteindre 363 ktCO2eq en 2030. Cela s'explique par le fait que l'objectif sur l'industrie (-37% entre 2015 et 2030) n'est pas suffisant malgré le fait qu'il paraisse déjà ambitieux.

Consommation d'énergie :

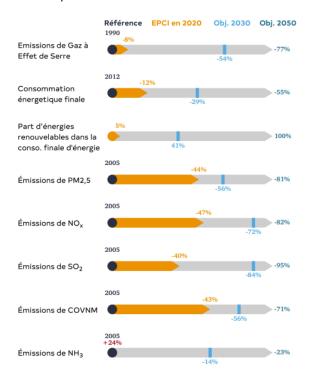
Le scénario de consommation d'énergie est lié aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, les objectifs opérationnels de report modal, rénovation des logements, augmentation du nombre de personnes par voiture, diminution des engrais azotés, etc. permettent de tracer une trajectoire à la fois en termes de GES et de consommation d'énergie. Cette trajectoire affiche un objectif de -34% de consommation d'énergie en 2030 par rapport à 2015, soit 1323 GWh. Cet objectif respecte l'objectif du SRADDET fixé par rapport à 2012 : atteindre 1455 GWh de consommation en 2030.

3. Potentiel énergies renouvelables en 2050

Le potentiel de production d'énergies renouvelables en 2050 pourrait être précisé car l'étude n'a pas permis d'identifier les potentiels maximums précisément pour chaque type d'énergie, notamment pour l'éolien, la récupération de chaleur fatale (propre aux 2 plus grosses industries, la géothermie...). Certaines études plus récentes viennent compléter ce travail.

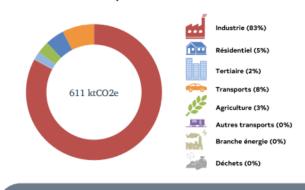
B. Analyse des données récentes (2020) du territoire

Nous ne pouvons pas réaliser un diagnostic compet du territoire à partir des données plus récentes, cela pourra être fait lors de l'évaluation à mi-parcours du PCAET. Néanmoins, nous avons fait une analyse rapide des données récentes fournies par l'observatoire ATMO Grand Est ci-dessous :



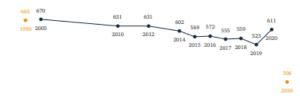
Une certaine difficulté à avancer par rapport aux objectifs de réduction de consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre liée à la part de l'industrie très importante (> 80%).

Emissions de GES par secteurs en 2020



La séquestration carbone par la biomasse permet de capter l'équivalent de 7,10% des émissions de GES du territoire.

Evolution des émissions de GES (ktCO2e)



Emissions par habitant en 2020

7,06 21,50 tCO₂e





Les émissions de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse en 2020, ce qui semble étonnant car c'était l'année de la Covid-19. Cela nécessiterait une analyse plus approfondie, notamment au niveau des industries du territoire qui représentent 83% des émissions, et regarder les autres secteurs à part pour voir l'évolution.

La part de l'industrie est plus importante qu'en 2016, la mobilité puis le résidentiel sont toujours respectivement les 2^{ième} et 3^{ième} secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

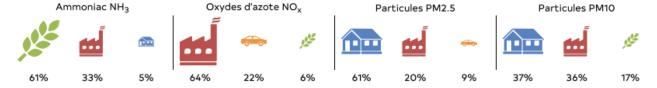
Répartition des émissions de gaz à effet de serre du territoire par secteur



Comparaison avec les données du diagnostic (2016)

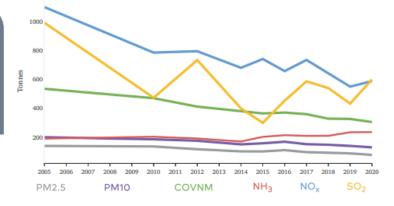
Emissions de polluants atmosphériques

Emissions des 3 principaux secteurs émetteurs par polluants atmosphériques en 2020



Evolution des émissions des polluants atmosphériques (en tonnes)

L'exposition à la pollution de l'air à long terme (chronique) comme à court terme (lors de pics de pollution) a des impacts importants sur la santé, en particulier pour les personnes vulnérables ou sensibles. En France, la pollution de l'air extérieur réduit l'espérance de vie de 9 à 15 mois environ.





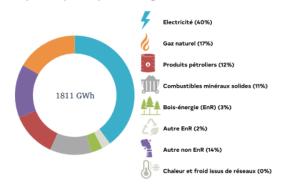
Les Chiffres-clés en un clin d'oeil Edition 2022 - CC Moselle et Madon



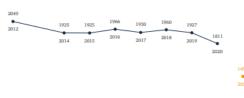
Consommation d'énergie finale... ...par secteurs en 2020



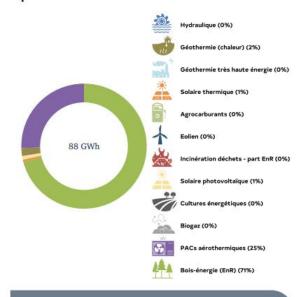
...répartie par type d'énergie en 2020



Evolution de la consommation d'énergie finale à climat réel (GWh)

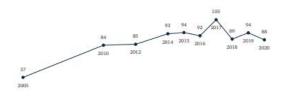


Production d'énergie renouvelable... ...par filière en 2020



L'atteinte des objectifs nationaux doit combiner une réduction de la consommation d'énergie avec le développement de la production d'énergie renouvelable.

Evolution de la production d'énergie renouvelable (GWh)



En 2020, la production d'énergie renouvelable représente 4,8% de la consommation énergétique, ce qui est relativement stable en comparaison avec les années précédentes. La consommation d'énergie semble en nette diminution mais cela est certainement du à la Covid-19 si' l'on compare 2019 et 2020. La production d'énergie renouvelable est stable et fluctue d'une année à l'autre en fonction de l'utilisation du bois-énergie pour le chauffage, et donc de la douceur de l'hiver (plus l'hiver est chaud, moins le bois-énergie est utilisé et inversement).

A noter que l'industrie consomme toujours des combustibles minéraux solides, dont le charbon, qui sont très émetteurs de gaz à effet de serre. Ils représentent 11% de la consommation d'énergie en 2020.

Partie Industrie

Les données de consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre des 2 plus grosses industries sont soumises au secret professionnel et nous n'avons donc pas eu accès à ces données.



C. Qualité de l'air

1. Qualité de l'air – Diagnostic

Depuis la réalisation du diagnostic, de nouveaux seuils concernant les polluants atmosphériques ont été recommandés par l'OMS, et se trouvent sur l'image ci-dessous. Concernant le territoire, une étude d'opportunité sur la mise en place d'une ZFE-m est en cours et permettra d'avoir des informations et données plus précises sur la qualité de l'air.

RECOMMANDATIONS OMS

		Seuil de référence de 2005	Seuil de référence de 2021
Particules PM2.5	Année 24 heures	10 μg/m³ 25 μg/m³	5 μg/m³ 15 μg/m³
Particules PM10	Année 24 heures	20 μg/m³ 50 μg/m³	15 μg/m³ 45 μg/m³
Ozone O3	Pic saisonnier 24 heures	- μg/m³ 100 μg/m³	60 µg/m³ 100 µg/m³
Dioxyde d'azote NO2	Année 24 heures	40 μg/m³ - μg/m³	10 μg/m³ 25 μg/m³



Qualité de l'air à Neuves-Maisons

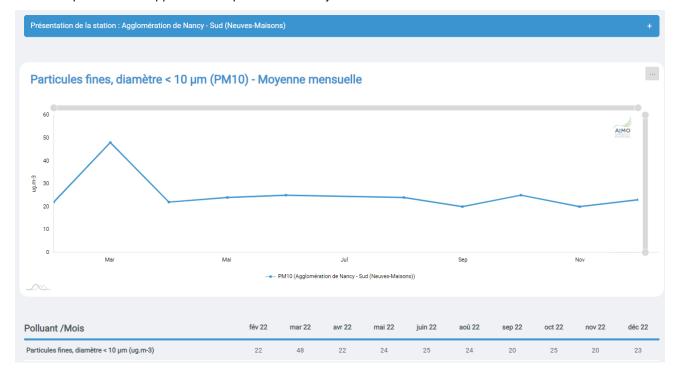
AUJOURD'HUI 14 JUI 15 JUI

Pour ce mardi, le maintien de conditions atmosphériques estivales et un léger affaiblissement du vent conduiront à une sensible augmentation et dégradation de la pollution photochimique sur la région Grand Est. L'indice de qualité de l'air sera mauvais sur une large partie du Grand Est et dégradé sur le reste du territoire avec l'ozone comme principal polluant.



La CCMM doit avoir une attention particulière pour l'Ozone.

Une station de mesure est localisée à Neuves-Maisons, voici la concentration en particules fines PM 10 sur l'année 2022. Sur l'année 2022, la moyenne est légèrement supérieure à 20 μ m/m3 donc supérieure au seuil de 15 μ m/m3 recommandé par l'OMS. De plus, le mois de Mars a connu une moyenne de 48 μ m/m3 avec certainement des dépassements du seuil recommandé par l'OMS sur 24h (45 μ m/m3). L'évaluation du PCAET et l'étude d'opportunité ZFE-m doivent permettent d'apporter des réponses sur ces sujets.





2. Qualité de l'air – Stratégie

Une erreur s'est glissée dans le rapport de stratégie de la CCMM, les objectifs à 2030 par rapport à 2017 n'étaient pas les bons. Ils ont été corrigés sur le rapport et voici le tableau ci-dessous qui reprend les objectifs propres à la CCMM pour les différents polluants atmosphériques :

Objectifs du scénario « Moselle et Madon » par rapport à 2017	2030
SO2	-49%
NOx	-48%
COVNM	-36%
NH3	-22%
PM2.5	-52%
PM10	-54%

3. Qualité de l'air – Plan d'actions

Actions 5.2 : Effectivement cette action n'a pas forcément d'effet positif sur la qualité de l'air, mais pour certaines industries, la diminution de la consommation d'énergie permet également de diminuer les émissions de polluants atmosphériques.

Action 6.4 : Cette action n'a effectivement pas d'incidence positive sur la qualité de l'air.

Un travail en cours sur l'étude d'opportunité ZFE-m permettra d'affiner le plan d'actions du PCAET et d'avoir un regard sur l'impact en termes de qualité de l'air de certaines actions. De plus, l'évaluation à mi-parcours permettra de mettre à jour certains aspects sur la qualité de l'air.

Un plan air pourrait être réalisé pour préciser l'atteinte des objectifs air via les actions du PCAET. Nous avons ajouté cidessous les objectifs biennaux (en tonnes de polluants atmosphériques) de la CCMM pour atteindre les objectifs du PREPA en 2030 :

	SO2	NOx	COVNM	PM10	PM2.5	NH3
2016	453	695	326	188	101	178
2018	421	647	309	173	93	172
2020	389	599	293	159	86	167
2022	357	551	276	144	78	161
2024	326	503	259	130	71	156
2026	294	455	243	115	63	150
2028	262	407	226	101	56	145
2030	230	358	209	86	48	139

4. Données disponibles de la SAM

Un document sur les données de la qualité de l'air de la SAM sera annexé au dossier et joint par email.



5. Zone ZFE-m

En ce qui concerne la zone ZFE-M, bien que nous ne soyons pas directement concernés en tant que Communauté de Communes de Moselle et Madon, nous reconnaissons clairement son impact indirect sur notre territoire. C'est pourquoi nous suivons attentivement cette situation et avons participé activement aux réflexions menées par la Métropole du Grand Nancy, notamment lors de la réunion du 16 juin 2023. Nous sommes conscients de l'importance de cette question et de ses conséquences potentielles pour notre communauté. Nous nous sommes d'ailleurs engagés dans une étude sur une flotte à faible émission à l'échelle du Pays Terre de Lorraine, regroupant quatre intercommunalités dont celle de Moselle et Madon.

D. Diagnostic

1. Potentiel éolien

La Communauté de Communes Moselle et Madon a récemment pris connaissance du projet de cartographie des Zones Favorables au Développement de l'Éolien (ZFDE) sur notre territoire. Cette initiative soulève des questions importantes quant à la possibilité d'implanter des éoliennes dans des zones précises telles que Chavigny, Pulligny, Richardménil et Flavigny-sur-Moselle.

Auparavant, les servitudes aéronautiques militaires semblaient exclure totalement la faisabilité de tels projets éoliens. Cependant, il est essentiel pour nous de confirmer si ces zones identifiées dans la cartographie sont réellement compatibles avec l'implantation d'éoliennes, tout en prenant pleinement en compte les contraintes aéronautiques militaires.

Dans le cadre du projet de ZFDE en Grand Est, nous travaillons en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Terres Touloises et le Pays Terres de Lorraine. Cependant, en raison de contraintes de temps, nous n'avons pas encore pu organiser une réflexion collective à l'échelle de notre communauté de communes, en particulier avec les maires concernés.

Nous tenons à rappeler qu'il y a environ dix ans, la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois avait entrepris une démarche visant à implanter des éoliennes dans le sud du territoire. Malheureusement, en raison de contraintes liées à la base aérienne de Nancy Ochey et à d'autres critères tels que la visibilité depuis l'A31 et le site de Sion, ainsi que le possible développement de l'aéroport de Mirecourt, cette implantation avait été empêchée par un arrêté inter-préfectoral.

De plus, lors d'une tentative précédente d'implantation éolienne sur notre territoire, nous avions été contactés par un développeur qui avait relevé la présence d'un couple de milan royal dans la région de Favières/Gémonville. Il est donc primordial pour nous de savoir si la richesse faunistique de notre territoire a été pleinement prise en compte lors de l'élaboration de cette cartographie des ZFDE.

En conclusion, la Communauté de Communes Moselle et Madon se joint aux préoccupations exprimées par la Communauté de Communes Terres Touloises concernant le développement de l'éolien. Nous sollicitons ainsi la DREAL pour obtenir des clarifications sur la compatibilité des zones identifiées dans la cartographie des ZFDE avec les contraintes aéronautiques militaires, ainsi que sur la prise en compte de la faune locale lors de l'élaboration de cette cartographie.

E. Plan d'actions

1. Avancement du projet de récupération de la chaleur fatale de la SAM pour création d'un réseau de chaleur urbain

L'avancement du projet de récupération de la chaleur fatale de la SAM en vue de la création d'un réseau de chaleur urbain au sein de la Communauté de Communes de Moselle et Madon présente plusieurs éléments importants à prendre en considération. Une étude de faisabilité a été menée à ce sujet.



Tout d'abord, il convient de noter que la disponibilité en énergie fatale sur le site de la SAM est satisfaisante et permet une récupération de quantités significatives. Cette abondance d'énergie fatale offre une opportunité précieuse pour la mise en place d'un système de valorisation énergétique efficace.

Le projet se concentre sur la mise en place de deux systèmes de valorisation en série, ce qui permet une utilisation optimale de cette énergie récupérée. Cette approche séquentielle garantit une exploitation efficace de la chaleur fatale, maximisant ainsi son potentiel de fourniture aux utilisateurs du réseau de chaleur urbain.

Dans un premier temps, le fonctionnement du réseau permet une disponibilité immédiate de la chaleur fatale récupérée, offrant ainsi une réactivité appréciable. Cependant, il est important de noter que le cycle de fourniture peut être interrompu par des arrêts prévus ou imprévus sur le site de la SAM. Ces interruptions ont une incidence directe sur le fonctionnement du réseau et nécessitent une planification adéquate pour minimiser leur impact sur les utilisateurs.

Par ailleurs, il est essentiel de définir les limites de propriété des équipements de valorisation dans le cadre de ce projet. Bien que le réseau de transport fasse partie des responsabilités de l'entité en charge du Réseau de Chaleur Urbain (RCU), il est nécessaire de convenir de la fourniture de l'échangeur de transfert. Dans cette optique, nous suggérons que cet équipement soit la propriété de la SAM, car les contraintes techniques liées à son côté primaire sont plus contraignantes.

Afin de formaliser les engagements mutuels, la réalisation d'un contrat de fourniture entre les parties concernées est indispensable. Ce contrat devra prendre en compte plusieurs éléments importants, tels que les servitudes d'accès au réseau de chaleur et toutes les pièces associées, le volume minimal de chaleur à prélever par le réseau, le temps minimal de fourniture d'énergie, le coût de l'énergie et son évolution, ainsi que la durée du contrat.

En résumé, l'avancement du projet de récupération de la chaleur fatale de la SAM pour la création d'un réseau de chaleur urbain dans la Communauté de Communes de Moselle et Madon est prometteur. La disponibilité en énergie fatale est adéquate et la mise en place de deux systèmes de valorisation en série permet une exploitation optimale. Cependant, il est important de prendre en compte les interruptions potentielles du cycle de fourniture et de clarifier les aspects de propriété des équipements de valorisation. Un contrat de fourniture devra être établi pour définir les engagements des parties prenantes.

2. Proposition de nouvelle action sur le remplacement des appareils de chauffage au bois anciens et peu performants + sensibiliser les ménages sur les bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois.

La Communauté de Communes de Moselle et Madon tient à informer la MRAE qu'un plan bois sera défini en 2024, conformément à sa demande. Ce plan aura pour objectif principal de promouvoir la filière bois dans notre région. Dans le cadre de ce plan, des actions spécifiques seront envisagées, notamment le remplacement des appareils de chauffage au bois anciens et peu performants. Des mesures incitatives seront mises en place pour encourager les ménages à opter pour des appareils plus efficaces et respectueux de l'environnement.

Nous nous engageons à travailler en collaboration avec ses partenaires locaux pour élaborer un plan bois complet et adapté aux besoins de la région. Nous sommes convaincus que ce plan contribuera à la promotion d'une utilisation responsable du bois, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des émissions polluantes.

3. Préciser comment la CCMM envisage la mise en service de nouvelles ligne ferroviaires

La Communauté de Communes de Moselle et Madon est confrontée à un problème majeur lié à la détérioration de la ligne ferroviaire 039 000, essentielle pour les industries locales, notamment l'aciérie SAM et la cimenterie Vicat. La fermeture probable de cette ligne en 2023 met en péril les activités industrielles qui dépendent du transport du fer. Malheureusement, la ligne de remplacement, la 040 000, n'est pas adaptée au transport de fret, ce qui complique davantage la situation.

La SNCF Réseau a élaboré un programme de travaux d'un montant de 7 412 000 € pour sauvegarder la ligne, mais le financement est un défi en raison des contraintes budgétaires strictes imposées à la SNCF Réseau. Un accord de



financement a été conclu entre l'État, la région Grand Est, le département de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes, mais ce financement ne résout le problème que temporairement, avec un engagement de la SNCF limité à deux ans.

Le conseil de la Communauté de Communes est appelé à valider cette solution, malgré ses limitations. Si les travaux ne sont pas réalisés, le transport des marchandises se déplacerait vers la route, entraînant un trafic supplémentaire de poids lourds sur des routes déjà saturées. Cela nuirait également aux efforts des industries pour réduire leur empreinte carbone.

Il est donc essentiel de trouver des solutions durables en collaboration avec les parties prenantes et les autorités compétentes afin de préserver l'industrie locale, maintenir les emplois et éviter une augmentation significative du trafic routier.

4. Intégrer le PLUi et qu'il soit compatible avec le PCAET

Nous ne pouvons pas intégrer le PLUi puisqu'il n'est pas finalisé. Voici certaines informations relatives au PLUi:

- Le PLUI intègre les énergies renouvelables en encourageant la construction de bâtiments moins énergivores.
- Des mesures telles que l'utilisation de toitures végétalisées ou l'imperméabilisation des terrasses peuvent être imposées.
- De nombreuses thématiques du PLUI vont dans le sens du PCAET.

5. Illustrer avec certains projets concrets EnR sur le territoire

Hydroélectricité

- CCMM et Ercisol ont déposé le 11 janvier leur candidature à la création et à l'exploitation de centrales hydroélectriques à Messein (les Turbines) et Flavigny-sur-Moselle
- VNF vient d'informer que la candidature fait partie des 3 autorisées à concourir pour la 2^{ème} phase (remise d'une offre technique et financière)
- En attente du cahier des charges et du calendrier de cette deuxième phase...

Réseau de chaleur

- Les études CCMM et SAM ont validé la faisabilité d'un réseau de chaleur desservant des « gros » consommateurs dans un rayon de plusieurs km
- La SAM a exprimé un accord prudent
- Suites à donner :
 - Définir la deuxième source d'énergie de la chaufferie
 - Retenir un site d'implantation
 - Conclure une convention-cadre avec la SAM avant fin 2023
 - Lancer ensuite une procédure de délégation de service public pour retenir un opérateur

Photovoltaïque sur bâtiments publics

Les études de structure sont en cours sur près de 40 bâtiments



- Sur les bâtiments « compatibles » il faudra arbitrer entre revente ou autoconsommation
- L'autoconsommation est intéressante pour les bâtiments consommant beaucoup d'énergie, toute l'année et notamment en été
- Il est donc probable que ne soient favorables à l'autoconsommation que des bâtiments comme Aqua'mm, STEP de Neuves-Maisons et station de potabilisation
- Modalités opérationnelles : cf partie sur le montage

Bornes de recharge de véhicules électriques

- Le SDE finalise le schéma directeur (SDIRVE) qui intègre les propositions de Moselle et Madon (6 bornes aujourd'hui, 40 en 2026, 136 en 2030)
- Priorité au déploiement des bornes par des opérateurs privés, dans le cadre posé par les collectivités à travers le SDIRVE (d'où réfaction de 75% sur le raccordement)
- Des appels à initiatives privées permettront de désigner des opérateurs privés pour l'implantation de bornes sur domaine public. Définir le périmètre de ces AIP.
- Les collectivités agiront en direct là où il y a carence du privé

6. Compléments sur les émissions de GES importées et les mesures concrètes réalisables à court terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Certaines actions ont été listées dans ce mémoire, mais ces 2 volets seront abordés de manière plus approfondie lors de l'évaluation à mi-parcours du PCAET.

F. Organisation du PCAET

Préciser les temps d'échanges sur le PCAET

LA CONCERTATION : ateliers et séminaires en 2019

- **©** SEMINAIRE de lancement du PCAET (4 intercos) \Rightarrow 4 mars 2019 à Xeuilley
- ◆ ATELIERS TERRITORIAUX « Diagnostic » (1 par interco) ⇒ 9 mai 2019 (espace Ariane NM)
- ② SEMINAIRE ELUS des 4 intercos « Enjeux » ⇒ 10 juillet 2019 à Xeuilley
- ATELIERS THEMATIQUES ouverts aux 4 intercos ⇒ octobre-novembre 2019
 - Eau et changement climatique : 08 octobre à Crézilles (CCPCST)
 - Agriculture et changement climatique : 22 octobre à Haroué (CCPS)
 - Modes de vie et changement climatique : 31 octobre à Neuves Maisons (CCMM)
 - Le changement climatique s'invite dans notre quotidien!: 28 octobre à Xeuilley
 - Forêt et changement climatique : 21 novembre à Chaudeney (CC2T)
- 4 ATELIERS TERRITORIAUX « Programme d'actions » ⇒ 3 décembre à 18H espace Ariane

♥ Validation du PCAET : conseil communautaire CCMM (30 janvier 2020)



Concernant les moyens humains pour la mise en œuvre, la CCMM a créé un poste de chargé de mission transition écologique dédié à la mise en œuvre du PCAET. De plus, certaines actions sont mutualisées avec les CC voisines (notamment CC2T et CCPCST) et le Pays Terres de Lorraine qui a mutualisé certains postes (sur l'accompagnement des entreprises, les énergies renouvelables...).



II. Annexes

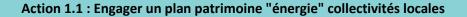


A. Annexe 1 : Tableau présentant les différentes actions du PCAET

Sommaire - Plan d'action CCMM

Axes/Actions N	Ib Mesure:
Axe 1 : Habitat - Aménagement	
Action 1.1 : Engager un plan patrimoine "énergie" collectivités locales	(4)
Action 1.2 : Développer un service public Energie -Habitat	(3)
Action 1.3 : Favoriser une densification urbaine et un aménagement durable du territoire	(2)
Action 1.4 : Favoriser la végétalisation	(1)
Axe 2 : Mobilité	
Action 2.1 : Mettre en œuvre un schéma des mobilités actives	(2)
Action 2.2 : Proposer des alternatives à la voiture individuelle, développer l'attractivité des trans	<u>sports</u>
en communs, faciliter l'intermodalité et lutter contre l'autosolisme	(4)
Action 2.3 : Développer le transport de marchandises bas carbone	(2)
Axe 3 : Energie renouvelables	(3)
Action 3.1 : Développer des projets d'énergie renouvelable et de récupération structurants	(3)
Action 3.2 : Structurer une filière bois énergie	(3)
Action 3.3 : Développer les autres énergies renouvelables	
Axe n°4 : Agriculture et forêt	
Action 4.1 : Promouvoir et développer les pratiques d'agroécologie	(1)
Action 4,2, : Agir sur le foncier agricole	(3)
Action 4.3 : Développer les productions alimentaires locales	(3)
Action 4.4: Favoriser une alimentation responsable (Garantir une transition alimentaire pour to	us) (3)
Action 4.5 : Mettre en place un Plan d'Approvisionnement Territorial de la ressource bois-forêt	(2)
Axe n°5 : Economie	
Action 5.1 : Développer l'économie locale et les mutualisations entre les entreprises du territoir	<u>e</u> (1)
Action 5.2 : Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire sur la transition énergétique	(1)
Action 5.3 : Réduire l'impact environnemental des zones d'activités et des entreprises	(1)
Action 5.4 : Engager un plan territorial « Activités et Emploi » dans la transition énergétique	(4)
Axe 6 : Ecoresponsabilité	
Action 6.1 : Sensibiliser au changement climatique	(4)
Action 6.2 : Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestio	
Action 6.3 : Engager les collectivités du territoire dans une démarche écoresponsable en interne	
Action 6.4 : Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des mili	
aquatiques	(4)

AXE 1: HABITAT - AMENAGEMENT





Contexte et enjeux

La consommation d'énergie du bâti tertiaire représente 7% de la consommation d'énergie finale de la CCMM.

Le territoire est déjà fortement engagé dans la transition énergétique avec la démarche TEPos initiée en 2014, des programmes de financement TEPCV et une ingénierie dédiée aux communes.

L'objectif visé est de renforcer l'engagement des collectivités locales, de massifier la rénovation énergétique performante des bâtiments publics et de réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Surface de bâtiments tertiaires rénovée	47% de la surface tertiaire rénovée (soit 120 000 m²), et donc 47% des bâtiments publics
Emissions de GES économisées dans le secteur tertiaire (tCO2eq)	- 3 660 teqCO2 pour la rénovation des bâtiments tertiaires

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air		
++	+	Effet positif		

	Bien tenir compte de l'architecture et de la qualité paysagère dans les questions de rénovation.
Dufa a instituta a suria a sur	S'assurer de ne pas impacter la faune (notamment chiroptères) dans les bâtiments rénovés et dans l'éclairage public.
Préconisations environnementales de mise en œuvre	Sensibiliser et définir des mesures pour limiter la production de pollutions et de nuisances sonores durant la période de chantier (notamment pour les chantiers de taille importante).
	Anticiper la hausse de la production de déchets du BTP par une gestion organisée.

Mesure n°1 : Ré	éaliser u	un état d	des lieux énergé	étique et un suiv locales.		nations du patri	moine des co	llectivités	
Descriptif		- Faire un état des lieux énergétique précis (dans les 5 années à venir) du parc des collectivités volontaires (communauté de communes et communes) en s'appuyant sur les études et prédiagnostics déjà existants, et des outils de suivi des consommations (outil ELEVER du SDE54).							
		- Réaliser en priorité un état des lieux des bâtiments concernés par le décret tertiaire de 2019 (surface supérieure à 1000 m²) à réaliser selon le décret pour septembre 2021 / réaliser un affichage des consommations énergétiques et GES des bâtiments publics (DPE) > à 500 m².							
		- Réaliser un suivi des consommations énergétiques par les collectivités locales volontaires : appui du Pays Terres de Lorraine : mise à disposition de logiciels (ELEVER), instrumentation, capteurs, etc.							
Pilote de l'action	n	CCMM, communes							
		Meilleure connaissance de son territoire et patrimoine.							
Leviers Economi Services aux	ie/	Bonne gestion budgétaire de la commune (réduction des charges de fonctionnement, limiter l'endettement de la collectivité).							
habitants		Développement d'activités des entreprises du secteur du bâtiment.							
		Confort et qualité pour les concitoyens et usagers des bâtiments.							
Partenaires		Pays (conseiller Energie Collectivités), SDE54, Banque des Territoires							
Budget /									
Financement		Budget interne des collectivités locales et du Pays							
Moyens		Conseiller énergie collectivité du Pays et outils mis en place par le Pays, la CCMM et leurs partenaires ; équipe technique des collectivités							
Calendrier					Court terme				
	Inc	dicateur	s de suivi		Ok	ojectifs de la str	atégie 2029		
Indicateur 1 : I			iments diagnost ommations	iqués ou/et		: 60% des bâtim nsommations or	_	-	
Résultats	20	22	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									



Mesure n°2 : Po		service d'acco Conseil énergie					s leurs projets	"énergie"	
		Accompagner énovation éner			•			d'énergie, de	
		- Appuyer à la rédaction d'appels d'offres et mobilisation des artisans et entreprises locaux et des ressources locales (bois construction, isolants biosourcés)							
		- Informer les collectivités sur les aides financières et montage des dossiers / accompagnement dans le suivi des travaux							
		Sensibiliser à l' ur la modificati	_		orise er	comptes des	s nouveaux équ	uipements) et	
Descriptif	P	Proposer un ens	semble de miss	ions aup	rès de	s collectivités	:		
	1'	→ Réalisation de prédiagnostics énergétiques / Conseils techniques / Sensibilisation sur l'adaptation des bâtiments aux changements climatiques (matériaux biosourcés, géothermie, végétalisation)							
	-	→ Prise en compte de l'impact carbone des matériaux de la fabrication au recyclage							
		→ Suivi des consommations énergétiques et mise en place d'un dispositif d'instrumentation							
	-	→ Promotion de réseaux de chaleurs urbains, utilisation des ENR							
	-	→ Service de valorisation des CEE auprès des collectivités du territoire							
Pilote de l'action		Pays (en lien avec les collectivités locales)							
	nomie/	Service aux communes : Dynamique territoriale autour de la rénovation							
Services aux habita	ints	Orienter les travaux avec les entreprises locales et de qualité							
Partenaires		Communes, CCMM, ADEME, SDE54, FNCCR							
Budget / Financem	ent								
Moyens		1 ETP							
Calendrier		Court terme							
	Indicat	eurs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029				
Indicateur	1 : Nombre	e de projets aco	compagnés :						
	1 P	1 Pré-étude							
	2	2 Audit							
		2 Audit 3 AMO				Indicateur 1	1 : 20 projets p	ar an	
	3					Indicateur 1	1 : 20 projets p	ar an	
	<u> </u>	3 AMO				Indicateur 1	1 : 20 projets p	ar an	
	£ 4 5 (AOMP				Indicateur :	1 : 20 projets p	ar an	
Résultats	£ 4 5 (3 AMO AOMP Chantier	2024	202	5	Indicateur 1	1 : 20 projets p 2027	ar an 2028	



Mesure n°3 : M	Mesure n°3 : Massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics et promouvoir les réalisations exemplaire (BBC, passif, RE2020, etc.)							s exemplaires	
		En vue de développer des rénovations énergétiques performantes de type BBC, plusieurs leviers seront développés notamment par le Pays Terres de Lorraine et la CCMM :							
		→ Veille active sur les rénovations BBC des bâtiments et les constructions exemplaires : normes, les innovations							
					•	conisant des ré es de Lorraine	énovations per)	formantes de	
Descriptif			_				ruction perfor ys Terres de Lo		
		→ Promotion		on de ré	énovatio	ons performan	tes : visites de	sites (Pays	
		→ Information		s existaı	ntes (Cl	.IMAXION) et	dispositifs de	prêts, avance	
		→ Accompagnement technique, conseils							
Pilote de l'actio	on	Collectivités locales, Pays (études, audits)							
Leviers Econor	mie/ Services	Réduction de la facture énergétique et confort de vie							
aux habitants		Exemplarité de la collectivité							
Partenaires		Pays, CCMM							
		Audits énergétiques, AMO : 200 000 € (Pays)							
		Travaux : rénovation BBC : 400€/m²							
Budget / Financement		Rénovation d'environ 5 000 m² / an, soit 2 M€ / an pour les bâtiments publics des communes et de la CCMM							
		Subventions / financements : Climaxion, CTS-CD54, Agence de l'eau, CEE, DSII, DETR, FEDER, etc.							
Moyens		Equipes techniques des collectivités + CEC (Pays)							
Calendrier		Court terme							
	Indicate	eurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie 2	2029	
Indicateur 1	: Nombre de re	énovation perf	ormante (BBC)		Indicateur 1	: 75% de rénov	ations	
Indicate	ur 2 : Surface d	e bâtiments publics rénovés Indicateur 2 : 47% des bâtiments publ environ 5 000 m² / an			-				
Résultats	2022	2023	2024	20	25	2026	2027	2028	
Indicateur 1									
Indicateur 2									



Mesure n°4 : Mettre en œuvre un plan d'optimisation de l'éclairage public								
Descriptif		- Remplacer tous les luminaires énergivores et anciens (lampes à mercure, fluocompactes, iodures métalliques) et promouvoir l'extinction nocturne						
Безепреп		- Eteindre ou diminuer fortement l'intensité des luminaires, pour 1 luminaire sur 2 (ou plus à terme) entre 21h et 6h						
Pilote de l'action		Communes, CCMM						
Leviers Eco	nomie/		Rédu	ction	de la fac	ture énergétiqu	ie	
Services aux habita	ants		Confort visu	el, ré	duction d	e la pollution lu	umineuse	
Partenaires					Pay	'S		
Budget /			Fonds pro	pres,	subventi	ons (CEE, SDE5	4, etc.)	
Financement			Economies I	iées à	la baisse	e de la facture é	lectrique	
Moyens			Equipes te	chniq	ues des c	collectivités, Pa	ys (CEC)	
Calendrier					Court terme			
	Indica	teurs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20)29
	_	de luminaires à économie d'énergie des lampes à mercure)			Indicateur 1 : 80%			
		age des luminaire e abaissée la nuit			Indicateur 2 : 50%			
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2								







Contexte et enjeux

La rénovation énergétique des bâtiments des collectivités ne peut suffire à atteindre les objectifs de réduction de consommation énergétique finale fixés sur le volet Bâtiment. Il est nécessaire d'engager, en parallèle, une rénovation ambitieuse du parc de logements privés, ainsi qu'une sensibilisation des habitants à une utilisation plus sobre et raisonnée de l'énergie dans leurs logements.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Réduction des émissions de GES dans le résidentiel	- 8 000 tCO2eq pour la rénovation des logements privés individuels et collectifs
Réduction de la consommation d'énergie dans le résidentiel	- 61 GWh pour la rénovation des logements privés individuels et collectifs
Nombre de logements privés individuels et collectifs rénovés	Environ 950 logements collectifs rénovés et 3640 logements individuels rénovés en 2027
Nombre de logements ayant changé leur mode de chauffage carboné pour un mode de chauffage décarboné	1 960 foyers sur 7 330 foyers ayant un mode de chauffage carboné, dont les chauffages au fioul en priorité

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air		
++++	+	Effet positif		

Préconisations environnementales	Bien tenir compte de l'architecture et de la qualité paysagère dans les questions de rénovation.
	S'assurer de ne pas impacter la faune (notamment chiroptères) dans les bâtiments rénovés.
de mise en œuvre	Sensibiliser et définir des mesures pour limiter la production de pollutions et de nuisances sonores durant la période de chantier.
	Anticiper la hausse de la production de déchets du BTP par une gestion organisée.



Mesure n°1:	Créer un service		nergie et de l'h stratif à tout h				t sur mesure, t	echnique et	
Descriptif		sur mes compren → Nivea habitant (Faciliter l'associat → Nivea préconisa - Public é - Autre pr → Nivea d'œuvre	- Déployer un service gratuit d'accompagnement (guichet unique) FRANCE Rénov' sur mesure de tout habitant du territoire sur la rénovation énergétique comprenant : → Niveau 1 : Informations, conseils sur la rénovation énergétique pour tout habitant (permanence, RDV téléphonique) => Espace FAIRE - FRANCE Rénov' (Faciliter Accompagner Informer sur la Rénovation Energétique) porté par l'association LER (Lorraine Energie Renouvelable) → Niveau 2 : accompagnement avec visite sur site, étude énergétique, préconisations de travaux, aide au montage du dossier - Public éligible aux dispositifs ANAH => OPAH de la CCMM - Autre public => espace FAIRE → Niveau 3 : Accompagnement global et réalisation de prestation de maîtrise d'œuvre pour leurs travaux de rénovations globales => SEM (Société d'Economie Mixte) OKTAVE						
		service h guichet u l'ANAH, A Suivi tecl énergie-h de comm	La CCMM assure le suivi / animation de l'opération OPAH par l'intervention du service habitat (1 technicien + 1 assistante administrative) : elle propose un guichet unique pour les habitants et est reconnue opérateur en régie auprès de l'ANAH, Action logement Suivi technique : Mise en place d'un comité technique de suivi des politiques énergie-habitat sur le territoire Terres de Lorraine regroupant les 4 communautés de communes (dont CCMM), le Pays Terres de Lorraine et l'association Lorraine						
Dilata da Vastia		Energies	Energies Renouvelables						
Pilote de l'action	on		LER (espace FAIRE), CCMM (OPAH)						
Leviers Econon habitants	nie/ Services au	x x	Service public Energie-habitat neutre gratuit auprès des habitants / génère des marchés de travaux pour les entreprises du secteur du bâtiment Permet des économies aux habitants, ainsi qu'un meilleur confort dans les logements						
Partenaires			Pays, Région Grand Est, Habitat et Humanisme						
Budget / Finance	cement								
Moyens			Moyens d'intervention auprès du grand public : déploiement de 2 postes de conseillers FAIRE à 0.8 ETP à l'échelle du Pays + Opérateurs OPAH CCMM (2 personnes : 1 technicien + 1 assistante administrative)						
Calendrier					Cou	rt terme			
	Indicateu	rs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 20	029	
Indicateur 2	2 : Nombre de lo	gements indiv	Indicateur 1 : 90% es sensibilisés, accompagnés ments individuels rénovés ements collectifs rénovés Indicateur 2 : 35% des logement individuels sont rénovés, soit 3640 logements collectifs rénovés 2027 Indicateur 3 : 40% des logements collectifs rénovés, soit 950 logements en			ogements en			
Résultats	2022	2023	2024		2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									
Indicateur 2	<u> </u>								
Indicateur 3									



Mesure n°2: Accompagner les particuliers dans l'adaptation de leur logement au changement climatique: utilisation de matériaux biosourcés, chauffage géothermal, VMC double flux... en mobilisant et formant les conseillers Habitat - Mieux conseiller sur le choix des isolants et sensibiliser sur les atouts des matériaux biosourcés (isolation hivernale et estivale) - Trouver des alternatives à l'installation de la climatisation - Rendre accessible l'information sur le confort d'été et les techniques permettant d'améliorer le confort d'été, notamment des actions simples à mettre en œuvre Descriptif - Sensibiliser sur l'adaptation des logements aux changements climatiques : conférences, émissions de radio TEPOS + Espace FAIRE - Adapter les guides habitat avec un volet adaptation (Exemple : guide "J'éco-rénove ma maison de village") avec illustrations concrètes Pilote de l'action CCMM, conseillers Energie-Habitat (OPAH, SARE) Leviers Economie/ Cadre de vie plus agréable et confort d'habitat Services aux habitants **Partenaires** Pays, Région Grand Est Budget / **Financement** 0,2 ETP (conseiller FAIRE, opérateur OPAH) Moyens Calendrier Moyen terme Indicateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029 Indicateur 1: Nombre de logements avec mesures d'adaptation au changement climatique (matériaux biosourcés ...) Indicateur 1:100 Indicateur 2: Nombre d'actions de sensibilisation, Indicateur 2:1 par an communication sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique 2022 2023 2024 2026 2027 2028 Résultats 2025 Indicateur 1 Indicateur 2



Mesure n°3 :	Favoriser l'acc	ès aux finance	ments, mettre rénova	-	ispositif d'aide	es aux particulio	ers pour la		
		cadre no	- Renforcer l'information des aides financières à la rénovation énergétique dans le cadre notamment de FRANCE Rénov' : CEE, prime coup de pouce, Ma prim'Rénov						
			- Poursuivre le financement de la rénovation à travers l'OPAH à destination des particuliers prenant en compte les enjeux de l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques.						
Descriptif		CD54, Ré - Mise en - Augmen	 Signature d'une nouvelle OPAH en novembre 2020, avec 5 partenaires : ANAH, CD54, Région, CAF et Action Logement Mise en place d'un fond commun avec la Région sur le centre de Neuves-Maisons Augmentation de la charge de travail en régie avec MA PRIME RENOV, en octobre 2020 ouvert à tous les ménages 						
		→ Foyers	Très Modestes	: Si +35% de (gain énergétiqı	ue, 2 000€			
		→ Foyers	→ Foyers Modestes : Si +35% de gain énergétique, 1 800€						
		-	→Propriétaires bailleurs : 35% minimum de gain énergétique, 1 500€ par logement						
			Cumulable avec MaPrimeRenov', Habiter Mieux Sérénité, CEE et toutes aides accordées						
Pilote de l'actio	n		CCMM						
Leviers Econom habitants	nie/ Services a	ux	Aides financières apportées aux habitants						
Partenaires			ANAH (OPAH), LER (Information : Espace FAIRE)						
Budget / Financ			Budget OPAH CCMM année 2020 : 120 k€						
	ement		Budg	et OPAH CCM		•			
	cement	Prévu po	Budg ur 2021 : entre		IM année 2020	: 120 k€	tique de 35%		
Moyens	ement	Prévu po		1500€ et 200	IM année 2020	: 120 k€	tique de 35%		
	cement	Prévu po		1500€ et 200 0,5 ETP (r	IM année 2020 0€ par foyer av	: 120 k€	tique de 35%		
Moyens		Prévu po urs de suivi		1500€ et 200 0,5 ETP (r	M année 2020 0€ par foyer av noyens OPAH) rt terme	: 120 k€			
Moyens Calendrier Indicateur	Indicate 1 : Nombre de r ne aidé : fioul, c	urs de suivi nénages aidés	ur 2021 : entre	0,5 ETP (r Cou Indica 2027,	IM année 2020	: 120 k€ ec gain énergé	o29 soit 3000 en ur logement		
Moyens Calendrier Indicateur	Indicate 1 : Nombre de r ne aidé : fioul, c	urs de suivi nénages aidés nauffage au bo	ur 2021 : entre	0,5 ETP (r Cou Indica 2027,	IM année 2020	: 120 k€ rec gain énergé e la stratégie 20 énages par an, s uront rénové le	o29 soit 3000 en ur logement		
Moyens Calendrier Indicateur 2 programm	Indicate 1 : Nombre de r ne aidé : fioul, c biosc	urs de suivi nénages aidés nauffage au bo urcés	ur 2021 : entre et par type de ois, matériaux	0,5 ETP (r Cou Indica 2027, Indica	IM année 2020 ©€ par foyer av noyens OPAH) rt terme Objectifs de teur 1 : 500 me sur 3640 qui au auteur 1' (aide Co	: 120 k€ ec gain énergé e la stratégie 20 énages par an, suront rénové le	soit 3000 en ur logement ages par an		



Action 1.3 : Favoriser une densification urbaine et un aménagement durable du territoire



Contexte et enjeux

En France, les études indiquent que chaque habitant dispose en moyenne de 36m² de logement. Dans la CCMM, les habitants occupent environ 42m² chacun. La densification de l'habitat est un levier important. En effet, plus les habitants utilisent une surface réduite, moins ils ont de surface à chauffer ou climatiser et donc ils réduisent leur consommation énergétique. De plus, les nouvelles constructions impliquent une artificialisation des sols, qui augmente la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques (effet d'îlot de chaleur, inondations) et réduit la séquestration du carbone ainsi que la biodiversité.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029				
Surface artificialisée	Réduire le rythme d'artificialisation du territoire				
Surface habitée par habitant	Tendre vers une diminution de la surface par habitant (augmentation du nombre de personne par logement)				

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air		
+++	+	Effet positif		

Préconisations environnementales	Actions à incidences positives pour le territoire.
de mise en œuvre	Cobénéfices pour la biodiversité et la consommation d'espace.



	Mesure n°1 : Mettre en place une stratégie de réhabilitation du tissu urbain								
Descriptif		selon les - Le PLUi	 - Lutter contre la vacance des logements en réhabilitant les logements vacal selon les besoins de la population. - Le PLUi reprend les objectifs du SCoT qui fixe des objectifs de densification par secteur géographique, par typologie de commune et selon l'armature urbaine. 					nsification par	
Pilote de l'actio	n		ССММ						
Leviers Econom habitants	nie/ Services a	ux	Logements adaptés aux besoins des citoyens						
Partenaires					Cor	nmunes			
Budget / Financ	cement		Réhabilitation des logements vacants						
Moyens									
Calendrier			Moyen terme						
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20	029	
Indicateur	1 : Nombre de l	ogements vaca	ements vacants réaffectés Indicateur 1 : 100 des 900 logements vacants réaffectés territoire			s vacants du			
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									



Mesure	n°2 : Favoris	er l'habitat "part géné	agé" et "interg rationnelle da	_			e politique de	mixité
Descriptif		- Etudier la possibilité de mise en place d'un programme de transformation des maisons de village spacieuses pour développer une offre de plusieurs logements, des colocations, de la mixité inter-générations						
		- Sensibiliser les habitants sur un habitat adapté aux besoins (notamment la taille de l'habitat) en s'appuyant par exemple sur les différentes associations œuvrant pour la mixité dans les logements (un toit 2 générations, 1 toit partagé)						
Pilote de l'actio	n	ССММ						
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants	Cadre de vie nouveaux pour certaines populations (jeunes), réduction du loyer, espaces partagés						
Partenaires		Communes, Associations : un toit 1 génération, 1 toit partagé						
Budget / Financement								
Moyens					0,1 ETP			
Calendrier				Moyen terme				
	Indica	nteurs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029
Indic	ateur 1 : No	ombre d'habitats partagés Indicateur 1 : 30 habitats				:S		
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								



Action 1.4 : Favoriser la végétalisation des espaces urbanisés



Contexte et enjeux

Dans l'objectif de neutralité carbone fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), il s'agit d'absorber autant de carbone qu'on en émet. Il faut donc réduire considérablement notre production de carbone mais aussi augmenter notre absorption de celui-ci : la séquestration du carbone à travers le développement de la végétalisation des espaces urbanisés et la valorisation des espaces ruraux en fait partie.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Surface végétalisée	En augmentation
Séquestration carbone par la plantation d'arbre	

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air		
	++	Effet positif		

Dyścowicztione opyjmynymymytalec	Actions à incidences positives pour le territoire
Préconisations environnementales de mise en œuvre	Cobénéfices pour la biodiversité, la consommation d'espaces et les activités
	agricoles et forestières



	Mesure n°1 : Développer la végétalisation des espaces urbains (villes et villages)								
		En vill	En ville : réduction des îlots de chaleur et amélioration de la qualité de l'air.						
		En zone	En zone rurale : Revitalisation des traditionnelles couronnes de vergers autour des villages						
Descriptif	Descriptif		Végétalisation des espaces urbains (villes et villages) : perméabilité des parkings, façades végétalisées, noues d'infiltrations, infiltration systématique des eaux pluviales à la parcelle (gestion alternative des eaux pluviales)						
·			Développer les	planta	tions d'a	arbres dans les	ur stocker du ca communes (Ex Neuves-Maison	emple :	
		en	 Actionner les PLU, PLUi : explorer les possibilités réglementaires pour encourager les plantations dans les espaces constructibles, les zones commerciales, industrielles (végétalisation, arbres). Développer la ripisylve dans les politiques d'entretien des cours d'eau 						
Pilote de l'actio	n		ССММ						
Leviers Econom habitants	nie/ Services a	IIV	Un cadre de vie nettement amélioré, une production fruitière locale, des étés moins chauds, une baisse de la pollution atmosphérique, les bienfaits des arbres sur la santé						
Partenaires			Communes ; CD54 (plan de paysage et plantations) ; Agence de l'eau ; CAUE ; Associations environnementales						
Budget / Financ	ement	Chiffrag	Chiffrage à réaliser : dépendra de la dynamique mise en place (compter environ 20€/arbre planté, soit 12 000 € pour 600 arbres plantés)						
Moyens			0,2 ETP						
Calendrier					Moy	en terme			
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 20	029	
Indicateur 1		ommunes ayar tre-ville	ıt végétalisé let	ur		Indica	nteur 1 : 50%		
Inc	cen licateur 2 : Nor		olantés			Indicateur 2	: 600 arbres pla	antés	
Résultats	2022	2023	2024	2	2025 2026 2027 2028				
Indicateur 1									
Indicateur 2									



AXE 2: MOBILITE

Action 2.1: Mettre en œuvre un schéma des mobilités actives



Contexte et enjeux

Le transport routier est un poste d'émissions de GES important (malgré le haut taux de l'industrie), il représente 11% des émissions et 9 MWh / habitant comme la moyenne régionale. La marche et le vélo permettent de se déplacer sans émettre de gaz à effet de serre ou en consommant moins d'énergie. 16% des actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence, la plupart se rendent à Nancy. Un Schéma directeur cyclable a été réalisé et une planification des aménagements chiffrée.

Les modes doux pourraient passer de 2% à 10% des déplacements à condition que des infrastructures (sécurité, stationnement, jalonnement...) soient mises en place. Aujourd'hui, tous les feux sont au vert pour un développement important du vélo, avec en particulier de nombreux financements mobilisables.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Part modale du vélo en %	6%
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2, pour le développement des modes actifs	- 900 tonnes CO2eq

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+		Effet positif

Préconisations environnementales de mise en œuvre

Les nouvelles infrastructures pour une mobilité douce devront :

- garantir une insertion paysagère adéquate
- assurer un moindre impact sur la biodiversité et les cohérences écologiques
 - limiter au maximum l'imperméabilisation accrue des sols



Mesure n°1	Mesure n°1 : Développer des itinéraires cyclables sécurisés priorisés dans le Schéma directeur cyclable									
		- Développer un réseau de pistes cyclables sécurisées en site propre pour un usage utilitaire au quotidien, sur les routes départementales et nationales entre les communes mais aussi dans les centres-villes :								
		→ sécuri	→ sécuriser pour les vélos le lien avec la Métropole par le biais de Chavigny							
		→ rejoindre les zones principales : CAP FILEO, la Cité inclusive								
Descriptif		douces se	écurisées aux	collégie	ns, rép	nt des plus jeur ondre aux bes les plus rurale	oins des adole	escents qui		
			→ Transform	ner la vo	ie ferr	ée désaffectée	e en voie verte			
		Poursuivre	e la mise en pla	ace de v	oies ve	ertes le long de	e la Moselle et	du Madon.		
		Prévoir	les interconne	exions e	ntre le	s voies dédiée	s aux mobilité	s actives.		
211 1 1 1 11		CCMM, e	n tant que par			que et financi gements	er dans la réal	isation des		
Pilote de l'actior	1	Communes / CD 54 / Nancy Métropole, en tant que maître d'ouvrage, selon la domanialité des voiries à aménager								
Leviers Econom aux habitants	ie/ Services	Des investissements importants pour les entreprises de Travaux Publics ; des infrastructures sécurisées pour la population ; un meilleur cadre de vie ; des citoyens en meilleure santé								
Partenaires		Communes et Conseil Départemental 54 ; Associations et professionnels du vélo ; Vélo & Territoires								
		Environ 3 M€ pour les priorités 1 du Schéma directeur cyclable :								
Budget /		- Aménagements cyclables : 2,7 M€								
Financement		- 12 500€ pour les arceaux vélos								
		- 200 000 € pour le jalonnement								
Moyens			0,7 ETP							
Calendrier		Court terme : Planification des infrastructures, des services et de la communication à court terme					t de la			
	Indicate	urs de suivi				Objectifs d	e la stratégie	2029		
Indicateur 1 : N		d'infrastructures cyclables mises place Indicateur 1 : 27,6 km de pistes cyclab				s cyclables				
Indicate	ur 2 : Nombre	de stationne	ments vélos		In	dicateur 2 : 12	5 arceaux vélo	os en 2027		
Résultats	2022	2023	2024	202	25	2026	2027	2028		
Indicateur 1										



	Mesur	e n°2 : Inciter le	s citoyens aux	mobilité	és activ	ves : vélo et m	arche	
		- Mettre en place un service de location longue durée de Vélos à assistance électrique (validé en avril 2021)						
		- Organiser les transports doux (marche et vélo) pour relier les zones principales : CAP FILEO, la Cité inclusive						
		- Repenser	la place du pié	éton et lu	ıi offrir	des déplacem	nents aisés et s	écurisés.
Descriptif		- Développer actives (espace		e rencon		repos) et cr	ncourageant le éant de l'intim	
		- Communique comme EDEN,		ibiliser /	commi		e du vélo avec s modes actifs	
			ocal, et dévelo	pper les :	station		u gestion direct s dans les étab	
Pilote de l'actio	n				CCM	M		
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants	Moins de pollution atmosphérique et sonore, déplacements facilités						
Partenaires		EDEN, DYNAMO, Associations et professionnels du vélo, Ecoles, Collèges, Lycées						
		- 160 k€ pour l'achat de 120 VAE destinés à la location longue durée, avec 40% d'aide de l'Etat (dont déjà la moitié investie en 2021 pour l'achat de 60 VAE)						
Budget / Financ	cement	- 15 k€ pour la communication (guide de déplacements)						
		- Participation de la CCMM aux aménagements piétons via un fond de concours auprès des communes						
Moyens		0,3 ETP (1	0,3 ETP (1 ETP en tout pour le sujet des mobilités actives, finançable par le programme AVELO 2)					
Calendrier				C	ourt te	erme		
	Indica	ateurs de suivi				Objectifs of	le la stratégie	2029
		e communes acc d'infrastructures		r le	Inc	licateur 1 : L'e	nsembles des	communes
Indicateur 2		VAE disponibles itif mis en place	à la location v	ia le	Indicateur 2 : 120 VAE en 2027 (60 VAE validés en 2021)			0 VAE validés
Indicateur 3 : no		asses participant au programme Savoir Rouler à Vélo				Indicateu	r 3 : 15 classes	/an
Résultats	2022	2023	2024	202	25	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2	90	90						



Action 2.2 : Proposer des alternatives à la voiture individuelle, développer l'attractivité des transports en communs, faciliter l'intermodalité et lutter contre l'autosolisme



Contexte et enjeux

Alors que le transport routier est le premier poste d'émissions de GES et de consommation d'énergie en France, 84% des actifs ayant un emploi utilisent leur véhicule personnel pour les trajets domicile-travail. Utiliser les transports en commun ou mutualiser les trajets sont des moyens efficaces de lutte contre la pollution. Le covoiturage permettrait d'augmenter le taux de remplissage des voitures d'un facteur 2 et les transports en communs pourraient passer de 9% à 15% des déplacements, tout en favorisant l'interconnectivité entre les zones rurales et urbaines du territoire. Depuis 2005, la communauté de communes Moselle et Madon a mis en service un réseau de transport en commun T'MM gratuit et performant qui a vocation à relier l'ensemble des communes du territoire.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029				
Part modale des transports en commun	Environ 11% (+2 points)				
Covoiturage : nombre de personne moyen par véhicule	1,8 personnes / véhicule (1,4 en 2016)				
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour les transports en commun et le covoiturage	- 2 700 tCO2eq en 2027				
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour le développement de véhicules à faibles émissions	- 3 000 tCO2eq pour le développement de véhicules à faibles émissions, transport de personnes (environ 15% de véhicules à faibles émissions en 2027)				
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour la diminution des besoins en déplacements	-1 900 tCO2eq pour la diminution des besoins en déplacements, transport de personnes (-6% de déplacements en 2027)				
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour l'écoconduite	-1 200 tCO2eq pour l'éco conduite de 46% de la population				

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	+	Effet positif

Préconisations environnementales de mise en œuvre	Les nouvelles infrastructures pour le covoiturage devront : - garantir une insertion paysagère adéquate - assurer un moindre impact sur la biodiversité et les cohérences écologiques - limiter au maximum l'imperméabilisation accrue des sols
--	---



	Mesure n°1 : Renforcer l'attractivité du réseau T'MM								
Descriptif		relier l'er Madon) co économiq	- renforcer l'attractivité du réseau de transports en commun gratuit qui a vocation à relier l'ensemble des communes du territoire, le T'MM (Transport en Moselle et Madon) composé de cinq lignes régulières : desserte des centres de vie et des zones économiques tout en assurant des correspondances avec le train et le réseau Stan - Inclure dans les futurs appels d'offres des critères de faibles émissions concernant						
		- Assurer	les véhicules (transport scolaire, lignes régulières) - Assurer un maillage entre plusieurs intercommunalités avec une cohérence des horaires entre bus et train						
Pilote de l'act	ion				CC	CMM			
Leviers Econ aux habitants	omie/ Service	s U	Un coût pour l'usager largement subventionné par la collectivité)				vité)		
Partenaires			Région,	réseau St	an du	Grand Nancy, (Communes		
Budget / Financement			A définir						
Moyens					0,5	5 ETP			
Calendrier					Cour	t terme			
	Indica	teurs de suivi	eurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029				2029		
	Offre de transp et desservant l'e			besoins	Indic	ateur 1 : 100 %	des commune	s desservies	
Résultats	2022	2023	2024	202	5	2026	2027	2028	
Indicateur 1	360 223 voyages (lignes A, B, C, D, E + T'MM+ + lignes scolaires) 13 communes desservies = 68%	13 communes desservies = 68%							



		Mesure n°2 : O	rganiser le cov	oitur	age et l'in	itermodalité		
		- Mettre en plac	· ·			anisé et solidair ante (en cours)	e en complém	ent de l'offre
Descriptif		- Développer les	parkings relais		e covoitur erritoires		er l'accès vers	et depuis les
Descriptif		- Développer les	lieux intermod		notamme Pont-St-V		du territoire e	et à la gare de
		- Mettre e	en place des sta	itionr	ements s intermo	écurisés longue daux	durée dans l	es lieux
Pilote de l'action					ССМ	M		
Leviers Econor Services aux habitants		Economies pour les habitants						
Partenaires			SCNF Gares et	Conn	exion, Ré	gion Grand Est,	CD54, État	
Budget / Financement		6 500 € pour l'année 1, puis 3 500 €/an et 1,8€/an/usager						
Moyens					0,3 E	TP		
Calendrier					Court te	erme		
	Indicat	eurs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20	029
Indicateur 1 : Etat		cement de l'action			Indica	Indicat teur 2 : 400 insc	eur 1 : Actif crits sur le site	Rézo Pouce
Indicateur 3 : Nombr	e de st	_		es		eur 3 : 90% des ionnements vél abris	•	• •
Résultats 2	022	2023	2024		2025	2026	2027	2028
Indicateur 1 La	ncée	Lancée	Lancée					
Indicateur 2		60						
Indicateur 3								

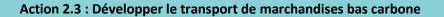


Mesure n°3 : Accél	érer le dév	eloppement du	ı télé	travail po	our éviter les do	éplacements		
	- Etudier le potentiel et les conditions de développement de tiers lieux sur le territoire (et le développement des pratiques de télétravail)							
Descriptif	- Réaménager des espaces existants peu utilisés en tiers lieux							
		- Sensibili	ser le	s différer	nts organismes	au télétravail		
Pilote de l'action				CCMI	M et Pays			
Leviers Economie/ Services aux habitants	De nouveaux espaces disponibles pour travailler, moins de temps de tra				de transport			
Partenaires	Associations, Entreprises, Administrations							
Budget / Financement	Aménage	ement d'un esp	ace e	n tiers lie	ux : 10 000 € - 2	> 20 000 € pou	r 2 tiers lieux	
Moyens				0,	2 ETP			
Calendrier				Cou	rt terme			
Indicateurs	de suivi				Objectifs de	la stratégie 20)29	
Indicateur 1 : Nombre de nouvea Indicateur 2 : Part des actifs p télétrava	oouvant tél	Indicateur 1 : 2			par semaine			
Résultats 2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028	
	(étage 7 Centre Ariane)							
Indicateur 2								



Mesure n°4 : Encourager les véhicules à faibles émissions									
Descriptif		 Collecter les déchets et biodéchets avec des véhicules à faibles émissions Inciter les particuliers à utiliser des véhicules alternatifs (électriques), plus légers, moins puissants en limitant la publicité pour des véhicules polluants par exemple 							
Pilote de l'actio	n				CCN	1M			
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants		E	Econor	nies pou	r les habitants			
Partenaires					COVA	LOM			
Budget / Financement		Camion benne Bio GNV : 190 000 € ; Surcoût véhicule électrique / véhicule thermique : 10 000 €							
Moyens					0,1 (ETP			
Calendrier					Moyen	terme			
	Indica	teurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie 2	2029	
collecte Indica	des déchets teur 2 : Flott	éhicules à faibles (poids lourd/véh e privée particuli e privée entrepri	nicule léger) er (PL/VL)	ır la		Ind	icateur 1 : 1		
Résultats	2022	2023	2024	7	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1	PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:		PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:	
Indicateur 2	PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:		PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:	
Indicateur 3	PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:		PL: VL:	PL: VL:	PL: VL:	







Contexte et enjeux

Le transport de marchandises a un impact important en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution de l'air, notamment avec les camions qui traversent l'autoroute A 330 et la nationale N 57 à l'est du territoire.

De plus, de gros employeurs sur le territoire exportent des quantités importantes de produits vers l'extérieur du territoire. Un accompagnement doit être mené auprès de ces entreprises sur le transport de leurs marchandises.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Émissions de GES économisées en tonnes	- 3 000 tCO2eq pour le développement de véhicules à faibles
équivalent CO2 pour le développement de	émissions, transport de marchandises (environ 15% de
véhicules à faibles émissions	véhicules à faibles émissions en 2027)
Émissions de GES économisées en tonnes	-1 200 tCO2eq pour la diminution des besoins en
équivalent CO2 pour la diminution des besoins en	déplacements, transport de personnes et de marchandises (-
déplacements	4% de déplacements en 2027)

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++		Effet positif



Mesure n°1 : Développer le fret fluvial et consolider le fret ferroviaire								
	- Engage	r la discussion			orises pour les s lutôt que routi		ret fluvial ou	
Descriptif		- Rendre	e le po	ort de Nei	uves-Maisons o	pérationnel		
		- Am	énage	er une zor	ne portuaire su	r le canal		
		- Consolider (v	oir re	nforcer)	le fret ferroviai	re (ligne 03900))	
Pilote de l'action				С	ССММ			
Leviers Economie/ Services at habitants	ıx							
Partenaires		SAM, Cimenterie VICAT, DDT, DREAL						
Budget / Financement	à définir	à définir, certainement une grosse partie du budget étant pris en charge par les entreprises						
Moyens		à définir						
Calendrier		Moyen terme						
Indicateu	rs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029				
Indicateur 1 : Port de Neu Indicateur 2 : Quantité de marc flu		ndises transportées par le fret				ır 1 : OUI/NON ur 2 : à définir		
Résultats 2022	2023	2024	7	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1								
Indicateur 2								



Mesure n°2 : Etudier la faisabilité d'une station multi-énergie									
Descriptif		Etudier la créati lien avec le			_	e (électricité, b (Gondreville) à	-		
Pilote de l'action	on				CCMM e	et Pays			
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants								
Partenaires		C	C2T, Pays Terre	es de	Lorraine,	Investisseurs, (GRDF, ENEDIS		
Budget / Financement		étude faisabilité = 3600 TTC en 2022 + 6000 €							
Moyens					A déf	inir			
Calendrier					Moyen	terme			
	Indica	teurs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029				
		tude de faisabilit à l'échelle sud Lor	-	tion	n Indicateur 1 : OUI/NON				
Résultats	2022	2023	2024		2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									



AXE 3: ENERGIES RENOUVELABLES

Action 3.1 : Développer des projets d'énergie renouvelable et de récupération structurants



Contexte et enjeux

La décarbonation du mix énergétique est une des priorités de la stratégie énergétique de la France sur les années à venir (SNBC). La production d'énergies renouvelables permet également à la collectivité d'assurer une certaine autonomie énergétique.

La CCMM dispose de ressources importantes en EnR : photovoltaïque, récupération de chaleur fatale, hydroélectricité... qui pourront faire augmenter la part de production dans la consommation d'énergie, qui est actuellement de 3,4%.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Production d'énergies renouvelables en GWh	193 GWh en 2027

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++	+	Effet positif

Préconisations environnementales de mise en œuvre

Orienter les installations et les usagers sur les choix les plus pertinents au vu de la qualité paysagère, mais aussi concernant les matériaux utilisés en privilégiant des technologies avec une empreinte écologique faible et qui soient recyclables au maximum. Une vigilance sera de mise pour limiter la consommation d'espaces pour l'implantation et les possibles impacts sur la biodiversité et la cohérence des écosystèmes.

Privilégier des zones à faibles rendements agricoles pour des installations sur des zones de production.

Pour mettre en place ces préconisations, un guide avec un cahier des charges peut être élaboré pour orienter les choix.



	Mesure n°1	.: Favoriser e	t accompagne	r le dével	loppe	ment de proje	ets solaires	
			1/Développer le photovoltaïque sur toiture - Promotion du cadastre solaire - Accompagner les projets des particuliers - Accompagner les projets d'entreprises, des acteurs privés					
Descriptif		- Dévelo grou collect - Repérer	 2/ Développer les parcs solaires au sol participatifs (fermes solaires, ombrières de parking) Développer les centrales solaires participatives ; offres mutualisées, achats groupés, développement de projets collectifs auprès des entreprises, collectivités locales et particuliers : projet d'autoconsommation collective Accompagner les projets des collectivités locales Repérer et analyser les sites potentiels pouvant accueillir un parc solaire au sol Développer des projets photovoltaïques participatifs en lien avec les acteurs du territoire (s'inspirer du Saintois) 					
Pilote de l'act	ion				Pays	s, CCMM		
Leviers Econ aux habitants	Leviers Economie/ Services Retombées économiques locales (loyer, taxes locales, marchés de entreprises locales)				travaux pour			
Partenaires		Commu	nes, Partenair E			rs (EDF EN, gro nergies Partagé	-	EM SIPEnR –
Budget / Financement			Budget interne Pays et CCMM (accompagnement) Possibilité d'investir dans les projets citoyens, pour inciter ces derniers (doublement des fonds investis par les citoyens par exemple)					
Moyens			0,2 ETP					
Calendrier			Moyen terme					
	Indica	 teurs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029			
	1 : Nombre de	projets de pa réalisés	rojets de parcs PV participatifs alisés Vh produits par an par les parcs			Indicateur 1 : 1 ou 2 Indicateur 2 : 20 GWh / an Indicateur 3 : 5,6 GWh en solaire thermique ; 1,2 GWh en solaire photovoltaïque ; 9 GWh		
Indicateur 3 :	Nombre de GV		ar an par le sol	aire sur		de solaire pho	-	=
Résultats	2022	2023	2024	202	 5	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2								
Indicateur 3	< 36 kVa: 0,84 > 36 kVa: 0,33	< 36 kVa : > 36 kVa :	< 36 kVa : > 36 kVa :	< 36 kVa: < 36 kVa: < 36 kVa: > 36 kVa: > 36 kVa: > 36 kVa:			<36 kVa : > 36 kVa :	



	Mesure n°2 : Développer le potentiel hydroélectrique sur la Moselle								
Descriptif		 Développer le projet avec financement participatif local sur les sites de Flavigny-sur-Moselle et Messein (Propriétaire : VNF) repérés dans le cadre d'une étude sur le potentiel hydroélectrique de la Moselle et du Madon Accompagnement de projets privés (Moselle aciérie à Flavigny, seul projet ayant un 							
			int	térét sel	on l'ét	ude d'Artelia)			
Pilote de l'action	on				CCM	М			
Leviers Services aux ha	Economie/ abitants	Retombées éco	nomiques poui			, ouverture du territoire	financement o	du projet aux	
Partenaires					VNI	F			
		Flavigny: 1,8 M€, recette annuelle de 293 k€ (temps de retour net = 7 ans)							
Budget / Finan	cement	Messein : 1,4 M€, recette annuelle de 260 k€ (temps de retour net = 6 ans)							
		Moselle aciérie (privé) : 4,55 M€, recette annuelle de 320 k€ (temps de retour net = 18 ans, moins intéressant)							
Moyens					0,2 E	TP			
Calendrier				M	loyen t	erme			
	Indica	ateurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie 2	2029	
					Indicateur 1 : 3				
Indica			e de projets mis en œuvre GWh générés par an Indicateur 2 : 2 GWh pour Flavigny pour Messein, 3,6 GWh pour Mose soit 7,5 GWh au total			selle Aciérie,			
Résultats	2022	2023	2024	202	25	2026	2027	2028	
Indicateur 1	0								
Indicateur 2	0	Données pas encore disponibles							



	Mesure n°3 : Valoriser la chaleur fatale										
Descriptif			Etudier et développer le potentiel de chaleur fatale des deux principaux émetteurs de gaz à effet de serre du territoire (valorisation de la chaleur dans le process, via un réseau de chaleur urbain)								
Pilote de l'action	on		Pays								
Leviers Econo aux habitants	mie/ Services	Résilience territoriale des entreprises, meilleure qualité de l'air									
Partenaires			Grosses entreprises, CCMM								
Budget / Financement		à définir : Pays + entreprise + aides financières									
Moyens					0,2	ETP					
Calendrier					Court	terme					
	Indicat	eurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie 2	2029			
	chal	eur fatale	ets réalisés pour la récupération de eur fatale Wh récupérés en chaleur fatale Indicateur 1 : 1 Indicateur 2 : 25 GWh								
Résultats	2022	2023	2024	20	25	2026	2027	2028			
Indicateur 1	0	0									
Indicateur 2	0	0									



Action 3.2 : Structurer une filière bois énergie



Contexte et enjeux

La filière bois-énergie est bien développée sur le territoire car elle représente 75% de la production d'énergie renouvelable. La ressource en bois-énergie du territoire a encore du potentiel. Par conséquent, il convient de structurer une organisation pour cette filière. De plus, la filière bois-énergie doit être développée en lien avec les projets de rénovation énergétique des bâtiments pour intégrer cette énergie renouvelable aux systèmes de chauffages des logements ou aux réseaux de chaleur.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Production liée au bois-énergie en GWh	51 GWh (même production qu'actuellement)

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	+	Effet potentiellement négatif. Préconisation : avoir des chaudières bois fermées et efficace pour limiter la pollution de l'air intérieur

Préconisations environnementales	S'assurer d'une gestion durable et raisonnée de la ressource en bois.
de mise en œuvre	Sensibiliser/accompagner la transition vers des systèmes de chauffage au bois plus efficients pour limiter la production de polluants.



Mesure n°1 : Evaluer le gisement mobilisable en bois énergie											
Descriptif		- Iden	- Identifier les volumes de bois énergie mobilisables dans une approche de gestion durable des forêts (étude de gisements, etc.)								
- Evaluer la ressource locale disponible et facilement exploitable en m3 de par an pour les forêts communales, les forêts privées et le bois hors foi											
Pilote de l'actio	n		Pays ou CCMM								
Leviers Econon habitants	nie/ Services a	ux	Le dév	eloppe	ement d'	une nouvelle fi	ilière locale				
Partenaires		ACOFO	ACOFOR Grand Est, ADEME, ONF, écoles d'ingénieurs : ENSTIB, AgroPartitect								
Budget / Finance	cement		Etude	de gis	ement b	ois-énergie : 3	5k€ à 50k€				
Moyens					0,	,2 ETP					
Calendrier					Moy	en terme					
	Indicate	urs de suivi	de suivi Objectifs de la stratégie 2029								
Indicateu	ır 1 : Volumes o	le bois potent	pois potentiels identifiés Indicateur 1 : OUI/NON					l			
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028			
Indicateur 1											

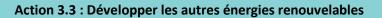


	Mesure r	n°2 : Développe	r les	chaufferi	ies bois					
Descriptif	- Développer les réseaux de chaleur communaux (exemple : projet de réseau de chaleur urbain de Neuves-Maisons (bois énergie : un complément possible à la chaleur fatale issues de l'usine la SAM)									
Bescriptii	- Accélér	er le remplacer	nent	des chau	dières fioul par	des chaudière	es bois			
	- Ré	éaliser des acha	ts gro	oupés (po	êles à bois, boi	s combustibles	5)			
Pilote de l'action		Collectivités locales, entreprises								
Leviers Economie, Services aux habitants	(Création d'emplois, économie financière (achats groupés)								
Partenaires	F	Pays, énergéticiens, Groupe technique filière bois, CCMM								
				A titre in	dicatif :					
		- Petit réseau de chaleur bois (de quelques équivalents-logements à quelques dizaines) : puissance bois 250 kW à 1000€/kW + 125m de réseau à 300€/m + études/frais = environ 330k€								
Budget / Financement	- Réseau moyen (de plusieurs dizaines à quelques centaines d'équivalents-logements) : puissance bois 1 MW à 650€/kW + 500m de réseau à 315€/m + études/frais = environ 880k€									
	- Gros réseau (plusieurs centaines d'équivalents-logements à quelques milliers) : puissance bois 4 MW à 500€/kW + 2km de réseau à 480€/m + études/frais = environ 3,3M€"									
Moyens		Moy	/ens	interne m	naître d'ouvrage	9				
Calendrier	Court terme									
Indi	cateurs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20	029			
Indicateur 1 : Nombr supplér	e de chaudières bo nentaires installées			Indicate	eur 1 : 2000 foy mode de cha	vers au fioul on auffage (sur 73	_			
Indicateur 2 : Nomb	re de chaudières bo nentaires installées				Indic	ateur 2 : 1				
	duction en GWh bo				Indicateu	ır 3 : > 51 GWh	l			
Résultats 2022	1	2024	2025 2026 2027				2028			
Indicateur 1										
Indicateur 2										
Indicateur 3										



Mesure n°3 : Créer un(des) outil(s), plateforme de services " bois énergie "											
			Usages de la plateforme de services "bois énergie" :								
Descriptif		→ Acti	→ Activité principale : broyage, séchage, stockage et livraison de plaquettes forestières pour alimenter les chaufferies du territoire								
- 3337			nnage, créatio	n de p	iquets p	espaces verts o oour agriculteur oupés de bois, li	s, coupe de bû				
Pilote de l'acti	on	CC, structures d'insertion, entreprises									
Leviers Economie/ Services aux habitants Création d'emplois, services aux communes et agriculteur						urs					
Partenaires			Pays, comi	munes	, CUMA,	, Groupe techni	que filière boi	s			
Budget / Finan	cement		A titre indicatif :								
buuget / Tillali	cement		Pl	atefor	me : 250	0 000 € + 15 000	O €/an				
Moyens			0,2 ETP								
Calendrier			Moyen terme								
	Indicate	eurs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029						
Indicateur 1	: Lancement d' é	une plateforme	e de services b	ois	Indicateur 1 : OUI/NON						
In	dicateur 2 : Qu	•	traitée			Indicate	ur 2 : à définir				
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028			
Indicateur 1	0	0									
Indicateur 2	0	0									







Contexte et enjeux	La décarbonation du mix énergétique est une des priorités de la stratégie énergétique de la France sur les années à venir (SNBC). La production d'énergies renouvelables permet également à la collectivité d'assurer une certaine autonomie énergétique.
Contexte et enjeux	En plus des projets structurants d'énergies renouvelables, la CCMM dispose de potentiels autres : méthanisation, géothermie, éolien qui pourront faire augmenter la part de production dans la consommation d'énergie, qui est actuellement de 3,4%.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Production d'énergies renouvelables en GWh	193 GWh en 2027

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	+	Effet positif



Mesure	n°1 : Déployer	un cadastre gé	othermique et	: déve	lopper d	es projets de g	éothermie coll	ective		
		- Identifier la ressource géothermique du sous-sol du territoire (dont sur nappe) / Adéquation avec les besoins énergétiques du territoire (notamment les principaux besoins de chaleur) : cadastre géothermique, etc.								
Descriptif		- Développer des boucles d'eau tempérée à énergie géothermique (BETEG) / Réseau de chaleur géothermique / Cibles : zones d'activité, lotissements, équipements sportifs, etc.								
		 Etudier une offre de location / service globale aux porteurs de projets (particuliers, entreprises, etc.) dans une logique de coût global : réduction des charges énergétiques (location de la PAC + consommation d'énergie) par les économies d'énergies générées 								
Pilote de l'actio	n				Pay	'S				
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants	Un outil d'aide à la décision à destination des acteurs publics et privés								
Partenaires		ENSG, STORENGY, ENEREX, BRGM								
Budget /		A titre indicatif :								
Financement		Cadastre géothermique : environ 50k€								
Moyens		0,3 ETP								
Calendrier		Court terme								
	Indicate	eurs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029					
Indica	teur 1 : Nombr	e de gisements	identifiés		Indica	teur 1 : Avoir c	artographié l'ir erritoire	ntégralité du		
		en GWh par les pompes à chaleur es et géothermiques Indicateur 2 : Production de 41 GV la production actuell								
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028		
Indicateur 1										
Indicateur 2	Données pas encore disponibles	Données pas encore disponibles								



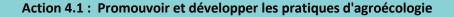
		Mesu	ıre n°2 : Acc	omp	agner le dével	lop	pement quali	tat	if de la métha	nisa	ation		
				- Contrôler l'approvisionnement des unités de méthanisation existantes									
Descriptif	- Fa	- Favoriser la valorisation en méthanisation en lieu et place du compostage industriel											
·			- S'as	surer	que la métha	nis			s en conflit ave itoire	ec la	production a	alim	nentaire du
Pilote de l'	action			CCMM									
Leviers E aux habita	-	Servic	es										
Partenaire	S						Chambres	d'a	griculture, Pay	S			
							A titr	re i	ndicatif :				
				• Couverture artificielle de fosses à lisier : De l'ordre de 1 à 2 €/m3 de lisier stocké/an sur 10 à 20 ans selon la technique. L'imperméabilité à la pluie augmente la capacité de stockage.									
Budget / F	inancement		• Bâcha	• Bâchage des fumières : Env. 2 €/m2 pour une bâche géotextile, 0,2 à 1 €/m2 pour d'autres types.									
				 Méthanisation : 6 000 à 8 000 €/kWe pour une unité moyenne (4 000 à 5 000 t d'effluents). Aides à l'investissement de l'ordre de 15 % (ADEME et collectivités locales). 									
			• Com	-	_				nat éventuel do lans une plate-		•		
Moyens							(0,1	. ETP				
Calendrier							Мо	yeı	n terme				
	Inc	dicate	urs de suivi						Objectifs de l	a st	tratégie 2029)	
Indicate	-		s par métha et animale	par méthanisation d'origine animale Indicateur 1 : 23 GWh, soit 80% du potentiel du territoire							u territoire		
Résultats	2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028
	Cogénération	0	Cogénération	0	Cogénération		Cogénération		Cogénération		Cogénération		Cogénération
Indicateur 1	Injection directe		Injection directe	0	Injection directe		Injection directe		Injection directe		Injection directe		Injection directe
1	Production d'électricité	1 1	Production d'électricité	0	Production d'électricité		Production d'électricité		Production d'électricité		Production d'électricité		Production d'électricité



		Mesure n°3 : \	/aloriser le po	tentie	l éolien d	lu territoire		
Descriptif		Engager un AMI "Développement de parcs éoliens participatifs" auprès de développeurs : 1. Repérage des sites potentiels pouvant accueillir un parc éolien / 2. Développement de parcs éoliens participatifs avec les acteurs du territoire						
Pilote de l'actio	n				Pay	S		
Leviers E Services aux ha	Economie/ bitants							
Partenaires	CCMM, développeurs							
Budget / Financement					A défi	nir		
Moyens					0,1 E	TP		
Calendrier					Moyen t	erme		
				Objectifs de	la stratégie 20	029		
Indicat	eur 1 : Nomb	nbre d'éoliennes construites Indicateur 1 : 1 à 2 projets de micro-éol territoire			-éolien sur le			
Résultats	2022	2023	2024	- 2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1	0	0						



AXE 4 : AGRICULTURE ET FORÊT





Contexte et enjeux

Les sols agricoles représentent une des plus importantes sources de séquestration du carbone, indispensable pour l'objectif de neutralité carbone. Par ailleurs, ce secteur est fortement impacté par le réchauffement climatique et implique de mettre en place une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

Les communautés de communes et le Pays du territoire Terres de Lorraine se sont engagés dans un plan de transition agricole et alimentaire dont un des axes est le développement des pratiques d'agroécologie en lien avec le Plan Alimentaire Territorial déployé à l'échelle SUD 54.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole	- 3 700 tCO2eq

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++	++	Effet positif

Préconisations environnementales	Action à incidences positives pour le territoire.
de mise en œuvre	Cobénéfices pour la biodiversité, les activités agricoles et forestières, la protection de la ressource en eau et du sol, ainsi que pour le volet santé.
	protection as a resource on the state of the pour le voice suite.



Mesure n°1	Mesure n°1 : Devenir un territoire agricole à Haute Qualité Environnementale et bas carbone							
Descriptif	Objectif: Développer les pratiques agroécologiques et promouvoir les labels sous signe de qualit (SIQO) et plus particulièrement les labels HVE3, BIO et bas carbone notamment en polyculture-élevag valorisant la capacité de résilience du modèle lorrain (prendre le virage de l'agroécologie). Points clés du programme agroécologie Terres de Lorraine: > Une ambition: Atteindre 40 ou 50 % des exploitations agricoles sous signe de qualité d'ici fin 202 (BIO et HVE3 principalement) > Un programme expérimental: expérimentations « Intégration d'un critère carbone dans HVE3 » double « labélisation » HVE3 et bas carbone / BIO et bas carbone > Une approche globale de l'agroécologie (Eau-Sol-Climat-Biodiversité) > Un démarche intégrant des filières de qualité (longue et courte) > Un programme de sensibilisation, de formations des agriculteurs sur l'agroécologie Contenu: 4 actions envisagées: Action 1: Engager une démarche d'animation territoriale, d'expérimentation et de développement of filières de mobilisation et promotion des labels HVE-niveau 3, BIO, bas carbone dans une approch globale de l'agroécologie (Eau-Sol-Climat-Biodiversité) et plus globalement des labels sous signe of qualité - Auprès de l'ensemble des agriculteurs du territoire - Auprès des consommateurs et des acteurs de la filière (filières longues et courtes) - Engager une expérimentation territoriale dans un souci de cohérence, d'approche globale des enjeu de l'agroécologie (Eau-Sol-Climat-Biodiversité): Illustration: - Intégrer les enjeux climat-carbone dans le label HVE - Tester la méthode CARBON AGRI auprès d'exploitations agricoles volontaires sur une doub labélisation LABEL BAS CARBONE - Atteindre la double labélisation BIO - Bas carbone (avec BIO en Grand Est) Action 2: Sensibilisation, accompagnement à la labélisation BIO Action 3: Accompagnement à l'obtention du label HVE3 auprès des agriculteurs du territoire dans un approche globale des enjeux écologiques en privilégiant une certification collective					eloppement de sune approche sous signe de des enjeux ur une double itoire dans une		
Pilote de l'action				Pays T	erres de L	orraine		
Leviers Economie/ Services aux habitants	Une ag	riculture plus re	spectueuse de l'e	environ	nement e	t plus résiliente		
Partenaires	Chaml	bre d'Agricultur	e 54, Conseil Dép	arteme	nt de Me	urthe-et-Moselle	e, Agence de l'ea	u Rhin-Meuse,
		munautés de co	mmunes du terri Dey et du Sud Tou	toire (Te	erres Tou	loises, Moselle e	t Madon, Pays d	u Saintois, Pays
Budget /	Pro	gramme AGROE	COLOGIE: 115 0				: Agence de l'ea	u, fondation
Financement			CA	RASSO,	-	agriculteurs		
Moyens	1 ETP							
Calendrier	Court terme : 2021 - 2023							
Indicateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029					29			
Indicateur 1 : Nombre d'exploitations labellisées HVE, BIO ou label de qualité Indicateur 2 : Nombre d'actions de formation, sensibilisation sur l'agroécologie				Indicateur 1 : 50% des exploitations en certification HVE ou BIO Indicateur 2 : 1 par an			rtification HVE	
Résultats 20	22	2023	2024	20	025	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2								
mulcateur z	Ţ		<u> </u>				I .	<u> </u>



Action 4.2 : Agir sur le foncier agricole



Contexte et enjeux

Deux enjeux importants dans les années à venir pour le secteur agricole du territoire sont le maintien ou l'augmentation du foncier agricole ainsi que la transmission des exploitations. Par ailleurs, le foncier communal peut être un levier pour le développement d'installations maraichères par exemple.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Superficie de la Surface Agricole Utilisée (SAU)	

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	++	Effet positif

Préconisations environnementales	Action à incidences positives pour le territoire.
de mise en œuvre	Cobénéfices pour les activités agricoles et forestières.



Mesure n°1 : Recenser et remobiliser le foncier agricole								
Descriptif	d'a	- Réaliser un diagnostic du foncier agricole communal afin d'identifier des terres en vue d'accueillir des producteurs						
	- Re	éserver les pa	arcelles pour le	secteur	agrico	ole		
Pilote de l'action					Pay	S		
Leviers Economic Services aux habitants	/	Une meilleure connaissance du territoire et potentiel agricole					e	
Partenaires		CCMM, SAFER, CdA, CC, SCOT						
Budget / Financement					500	0		
Moyens								
Calendrier				C	ourt te	erme		
In	dicateu	ırs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029			
Indicateur 1 : Nombr		d'hectares de foncier réservés pour l'agriculture			Indicateur 1 : 15 hectares			res
Résultats 2022	2	2023	2024	202	5	2026	2027	2028
Indicateur 1								



	Mesure n°2 : Favoriser l'installation de maraîchers et d'arboriculteurs							
		- Favoriser l'i	installation de	projets	agricole	es sur l'espace o	du Rondeau.	
Descriptif		- Réserver ur	າ espace pour ເ	un verge	er ou ur	n jardin partagé	<u> </u>	
		- Faciliter l'in	istallation de m	naraîche	ers et ar	boriculteurs su	ır l'ensemble d	u territoire
Pilote de l'action	on	CCMM						
Leviers Econo aux habitants	mie/ Services	Une production agricole diversifiée et une valorisation du territoire, des espaces de partage				es espaces de		
Partenaires		SAFER, Pays, ODJ, CA54, CCPCST, Associations des Vignerons et Arboriculteurs locaux				oriculteurs		
Budget /								
Financement								
Moyens		0,2 ETP						
Calendrier		Court terme						
	Indicat	eurs de suivi	rs de suivi Objectifs de la stratégie 20			029		
Indica	iteur 1 : Nombi	re de nouveaux	e de nouveaux maraîchers			Indicateur 1 : 2		
Indicat	eur 2 : Nombre	de nouveaux a	de nouveaux arboriculteurs			Indicateur 2 : 1		
Résultats	2022	2023	2024	20	25	2026	2027	2028
Indicateur 1	0	0						
Indicateur 2	0	0						



Mesure n°3 : Acc	Mesure n°3 : Accompagner à la transmission / reprise d'exploitation agricole en favorisant l'orientation des nouvelles exploitations vers l'agroécologie et le marché local							
		- Réaliser une enquête auprès des cédants pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux exploitants.						
Descriptif		- Sensibiliser les	repreneurs sui	les p	ratiques	agricoles vertu	euses et les cir	cuits courts.
		- Réfléchir à des	modèles écon	omiqu	ues adapt	és aux nouvea	ux exploitants.	
Pilote de l'action				Chan	nbre d'ag	riculture 54		
Thote de l'action					Terre de	e Liens		
Leviers Economie/ Services aux habitants Des exploitations agricoles locales et de qualité								
Partenaires			SAFER, C	hamb	re d'Agri	culture, CCMM	, Pays	
Budget /								
Financement								
Moyens					0,1 E	TP		
Calendrier					Court t	erme		
	Indicat	eurs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20	029
Indicateur 1 : Nom		exploitations transmises / reprises compagnées Indicateur 1 : 1 / an						
Résultats	2022	2023	2024	- 2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								







Contexte et enjeux

La production est conséquente et pourrait alimenter une large partie de la population locale, ce qui permettrait également de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la filière agricole en réduisant les transports associés au fret de marchandise. Les locaux pourraient quant à eux bénéficier de produits avec un impact environnemental réduit.

Le Plan Alimentaire Territorial a pour objectif d'augmenter la part de la production alimentaire locale.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Production alimentaire locale (%)	5% de la production est destinée à de l'alimentation locale

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	++	Effet positif

	Cobénéfices pou
	iluisances et pon

Action à incidences positives pour le territoire.

Cobénéfices pour les activités agricoles et forestières, la réduction des nuisances et pollutions, baisse des déchets plastiques et pour le volet santé humaine.



Mesure n°1 : Structurer l'offre alimentaire durable en augmentant les volumes, en structurant les filières pour développer des nouveaux marchés (marchés, RHD, GMS)								
		dévelop	- Contribuer à la mise en place d'une plateforme logistique pour favoriser le développement de l'offre en produits locaux auprès des clients de la restauration collective (approvisionnement local) à l'échelle SUD54					
Descriptif			er les groupem oour investir ou			cteurs et les coo les marchés	pératives pour	avoir la taille
		•			de producteurs Id 54 (pour la re			
Pilote de l'actio	n	Paysan I	Paysan Bio Lorrain, Les Fermiers Lorrains, Chambre d'agriculture, groupements de producteurs (Saveurs Paysannes,)					
Leviers Econom habitants	nie/ Services a	ux Une éco	Une économie locale développée et un accès facilité à des produits locaux et de qualité pour les habitants					
Partenaires			Pays, multipôle, CD54, CCMM					
Budget / Finance	ement	Δ	A titre indicatif : plateforme logistique : 150k€ à 200k€ + 10k€/an					
Moyens			0,2 ETP					
Calendrier			Moyen terme					
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029
Indicateur 1 : N		de structurat plateforme)	structuration de la filière mis eforme) Indicateur 1 : 1 (minimum)			n)		
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2								



	Mesure n°2 : Développer la production locale							
		- Développer les filières déficitaires ou de nouvelles filières orientées vers la consommation locale à destination de la restauration hors domicile et des habitants (légumineuses, meunerie, maraîchage, viticulture) et développer les productions en régie municipale.						
Descriptif		- Sensibiliser à la déficitaires, mar				•	•	ıltures locales
		Exemple : Organ	iser des atelier	s d'éd	hanges c	de pratiques ag	riculteurs	
		- Créer, accompagner des jardins / vergers partagés pour favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité notamment des personnes les plus pauvres sur le territoire (Neuves-Maisons, Frolois et autres petites communes)						
Pilote de l'actio	on	Chambre d'agriculture, Communes						
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants	Une activité éco	nomique locale	•	diversifi produits		, augmentatior	de l'offre en
Partenaires					NR, Pays			
		1 000 € par verg	er ou jardin par					
Budget / Financement		Voir conventior nouvelles filière		la C	A pour la	a sensibilisatio	n et le dévelo	oppement de
Moyens		0,5 ETP (Acc	compagnement	des	agriculte	urs, structuratio	on des vergers	partagés)
Calendrier					Court t	erme		
	Indica	nteurs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20	029
Indicateur 1 : Nombre de nouvelles filières développées à destination de la production locale Indicateur 1 : 1 filière / an				n				
Indicateur	Indicateur 2 : Nombre de vergers ou jardins partagés			ıne				
Résultats	2022	2023	2024	:	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2								
	1		ا			1		1



	Mesure n°3 : Développer les outils de transformation							
Descriptif		(conserve	 Soutenir la création d'ateliers de transformation de productions locales (conserverie, abattoir mobile, ferme en insertion). Aider les agriculteurs volontaires ou entrepreneurs à investir dans des outils de transformation. 					
Pilote de l'acti	on			Cha	ambre d'a	agriculture, Pa	ys	
Leviers Economie/ Services aux habitants Une montée en compétence des acteurs locaux, une autonom				ne autonomie	alimentaire			
Partenaires		CC, Région, Agence de développement						
Budget / Finan	cement		Programme LEADER					
Moyens			0,1 ETP					
Calendrier			Moyen terme					
	Indicate	urs de suivi	de suivi Objectifs de la stratégie 2029				029	
Indicateu		outils de transi ions locales	Is de transformation des Indicateur 1 : 1 (minimum)				m)	
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028
Indicateur 1	0	0						



Action 4.4 : Favoriser une alimentation locale et responsable (Garantir une transition alimentaire pour tous)



Contexte et enjeux

Les déchets alimentaires représentent une part non négligeable de la production de GES des français. Changer les habitudes de chacun vis-à-vis du gaspillage alimentaire ou de la consommation de produits locaux permettrait de réduire jusqu'à 10% l'empreinte environnementale individuelle.

Développer ces éco-gestes alimentaires dans les cantines ou bien dans les villes avec des jardins partagés permet également une sensibilisation directe des consommateurs.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Quantité de déchets alimentaires (kg/hab/an)	75 kg/hab/an
Part des produits locaux consommés localement (%)	5%

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++	+	Effet positif

Préconisations environnementales	Action à incidences positives pour le territoire.
de mise en œuvre	Cobénéfices pour la réduction des nuisances et pollutions, baisse des déchets et pour le volet santé humaine.



Mesure n°1: Faire connaitre les points de vente et producteurs locaux								
		producte	- Renforcer la dynamique de consommation de proximité (Marché, magasin de producteurs locaux, AMAP) / Connaître et favoriser la vente de produits locaux dans les GMS du territoire (communication).					
Descriptif			•			afin de faire conteractive, gui	•	ints de vente,
		- Organis territoire		prod	uits loca	ux lors d'évén	ements se dér	oulant sur le
			ivre le marché et Madon	de p	roducteu	ırs locaux tour	nant sur les c	ommunes de
Pilote de l'actio	on		Chambre	d'agri	culture,	groupement de	e producteurs	
Leviers Econon habitants	nie/ Services a	nux	Un lier	n cons	ommate	urs/producteu	rs renforcé	
Partenaires			Pays, agence de développement, CC					
Budget / Financ	cement	CA, r	Marché de producteurs : 21 600 € au total (communication, accompagnement CA, matériel d'éclairage, barnum, tables et bancs), financés à 80% par le programme LEADER, soit un reste à charge de 4 300 € à la CCMM					
Moyens					0	,3 ETP		
Calendrier					Cou	rt terme		
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029
	-	-	le ventes pour la production Indicateur 1 : 2 nouveaux points de ventes de chez les producteurs) produits locaux				e ventes de	
Indicateu	r 2 : Marché de	e producteurs t	ournant actif			Indicate	ur 2 : OUI/NON	ı
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028
Indicateur 1								
Indicateur 2	Oui	Oui						



	Mesure n°2 : Agir sur l'alimentation de la Restauration Hors Domicile							
Descriptif		Sensibiliser et accompagner les acteurs de la restauration collective pour atteindre les objectifs de la loi Egalim (cahier des charges, plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, réflexion sur les biodéchets, échanges d'expériences). Eduquer à une alimentation plus durable et impliquer d'autres cuisines centrales (centres pénitenciers, etc.).						
Pilote de l'actio	Pilote de l'action Opérateurs							
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants							
Partenaires					CC, Pa	ays		
Budget / Financement		A titre in	dicatif : 500€ /	atelie	er / 100 pe	ersonnes sensi	bilisées si exte	rnalisé
Moyens					0,1 E	TP		
Calendrier					Moyen t	erme		
Indicateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029					029			
Indicateur 1 : Nombre de restaurations collectives satisfaisants les objectifs de la loi Egalim Indicateur 1 : 80% des RHD (en volume entité)				lume ou en				
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								



	Mesure n°3 : Lutte contre le gaspillage alimentaire							
Descriptif		Mise réduit, d	Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire : Exemple : Mise en œuvre du concept de Challenge Food Box qui vise à vendre à prix réduit, des excédents alimentaires non servis dans les RHD conditionnés en box de verre permettant à des personnes dans le besoin de pouvoir trouver des plats à haute valeur nutritionnelle.					
Pilote de l'actio	n	Acteurs	Acteurs de la RHD, périscolaires (communes, Départements, syndicats scolaires)					
Leviers Economic habitants	rs Economie/ Services aux Moins de déchets alimentaires et un accès à une alimentation saine pour ants				ne pour tous			
Partenaires					Pays	s, CCMM		
Budget / Finance	ement							
Moyens								
Calendrier			Moyen terme					
	Indicate	urs de suivi	de suivi Objectifs de la stratégie 2029				029	
Indicateur 1 : nombre d'actions de lutte co alimentaire			ntre le gaspilla	ge	ge Indicateur 1 : 5			
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								



Action 4.5 : Mettre en place un Plan d'Approvisionnement Territorial de la ressource bois-forêt



Contexte et enjeux

La ressource en bois est très importante dans la CCMM mais elle est aussi très vulnérable. L'augmentation inévitable des températures conduit à des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, des épisodes de sècheresse et des risques d'incendies croissants. Une gestion durable et anticipée permettrait de préserver la ressource en bois tout en prévenant les risques climatiques par la séquestration du carbone ou une meilleure gestion de l'eau.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Séquestration de la forêt en tCO2eq	Séquestration maintenue à minima à 91 000 tCO2eq / an

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air		
++++ (séquestration)	++	Effet positif		

Préconisations environnementales	Action à incidences positives pour le territoire		
de mise en œuvre	Cobénéfices pour la biodiversité et la maîtrise de la consommation		
	d'espaces.		



Mesure n°1 : Garantir une forêt résiliente face aux changements climatiques									
Descriptif		- Adapter les modes de gestion de la forêt (communale notamment) aux enjeux climatiques : favoriser la régénération naturelle, anticiper la migration des arbres							
		- Améliorer les capacités financières des propriétaires forestiers et notamment des communes forestières							
		- Accompagner les communes dans leur plan de gestion, d'aménagement sur 20 ans afin d'inciter les communes à « investir dans la forêt »							
		- Rechercher de nouveaux modes de financement permettant à la fois une gestion durable des forêts et la mobilisation de financement pour de la compensation : exemple du label BAS CARBONE, programme Sylv'ACCTES							
Pilote de l'actio	n	Pays, communes							
Leviers I Services aux ha	Economie/ bitants	Adapter l'environnement aux risques climatiques							
Partenaires		СС							
Budget / Financement		A titre indicatif : 50 k€ (ingénierie)							
Moyens		1ETP							
Calendrier		Court terme							
	Indicat	eurs de suivi			Objectifs de la stratégie 2029				
Indicateur 1 : Nombre de communes forestières ayant un plar de gestion, d'aménagement intégrant les enjeux climatiques e de biodiversité.				Indicateur 1 :100 % des forêts communales couvertes par un plan de gestion et d'aménagement intégrant les enjeux climatiques et de biodiversité					
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									



Mesure n°2 : Valorisation écologique et locale du bois (bois d'œuvre, bois construction, bois énergie)									
			- Bois d'œuvre, bois d'industrie : Accompagner les communes et leur politique de commercialisation (Contrats d'approvisionnement, vente gré à gré)						
Descriptif		- Bois	- Bois construction : Promouvoir localement le bois construction (stockage carbone)						
			- Bois-ér	nergie	: Structu	ırer une filière	bois énergie		
Pilote de l'actio	on			CCI	MM, Pay	s, Communes	.)		
Leviers Econon habitants	nie/ Services aux	Développement des emplois et des flux économiques							
Partenaires		ONF,	ONF, Associations des communes forestières, Des Hommes et des Arbres						
Budget / Finance	cement								
Moyens			0,5 ETP						
Calendrier			Court terme						
	Indicateur	s de suivi	de suivi			Objectifs de la stratégie 2029			
Indicateur 1 : N	Iombre des bâtin Ioc	•	nts publics construits en bois			Indicateur 1 : 5			
Indicateur 2 : P	art de chaudière bois éner		biomasse approvisionnées en ie local			Indicateur 2 : 50 % de l'approvisionnement er bois énergie des chaudière biomasse est loca			
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									
Indicateur 2									



AXE 5 : ECONOMIE

Action 5.1 : Développer l'économie locale et les mutualisations entre les entreprises du territoire



Contexte et enjeux

Les entreprises représentent 65% de la consommation d'énergie et 76% des émissions de gaz à effet de serre de la CCMM, faisant de l'industrie le plus important poste d'émissions de gaz à effet de serre du territoire. Les mutualisations entre entreprises doivent participer à la trajectoire de réduction des consommations d'énergies et émissions de gaz à effet de serre du secteur.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Part des déchets valorisés d'entreprises par d'autres entreprises du territoire	

Impact atténua	ation		Impact a	daptation		Qualité de l'	air	
++					Effet positif			
Préconisations environnementales A				ion à incidences pe	ositives pour	r le territoire.		
de mise en œu	ıvre	Cobé	énéfices pour	la préservation des	ressources	et la réduction	des déchets.	
		Ob	•	re la Démarche d'Éo	-		•	
		_	•	es engagées dans un				
		- Fav	oriser les echan	iges locaux entre ent	reprises du te rvices)	erritoire (platefo	rme d'echange	
		_	Développer des	services mutualisés	•	ntreprises (ex: re	cyclage des	
			2010.0000. 000		ureautiques)		,	
Descriptif		-	Développer des	filières locales et sy	nergies inter-	entreprises en s	timulant les	
			-	sources (déchets, ma		•	•	
				bois, déchets de boi				
		men	uiseries ; Reduc	ction et valorisation (•	s (charte verte	
); Valorisation des déchets « cartons » Développer de nouvelles filières d'avenir : production et recyclage de panneaux						
	photovoltaïques, etc. en stimulant l'offre entrepreneuriale du territoire							
Pilote de l'action		Association Paroles d'entreprises, Entreprises, CCMM						
Leviers Économie/ Services aux			Services aux entreprises, économies d'échelle, amélioration de la					
habitants		compétitivité des entreprises						
Partenaires		ADEME, Région Grand Est, Pays, ADTL						
Budget /			à définir					
Financement			0,8 ETP					
Moyens								
Calendrier			Court terme Objectifs de la stratégie 2029					
Indicateur 1 : Nombre o	ateurs de suivi		s dans dos	Ob	ectifs de la	strategie 2029		
démarches collective		•						
Indicateur 2 : quantité de	.,				Indicate	ur 1 : 30		
•	entreprises			Indicateur 2 : à définir				
Indicateur 3 : nombre de nouvelles filièr					Indicateur 3	: 2 en 2029		
synergies inter-entreprises	oartir d	tir des déchets du						
Résultats 202	territoire 22 202	13	2024	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1	.2 202		2024	2023	2020	2021	2020	
Indicateur 2				+ +				
Indicateur 3								
a.catear 5	<u> </u>		l .			I.		



Action 5.2 : Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire sur la transition énergétique



	Les entreprises représentent 65% de la consommation d'énergie et 76% des émissions de gaz à effet de serre de la CCMM qui constitue l'enjeu premier du PCAET de la collectivité.
	Si la prise de conscience des chefs d'entreprises du territoire sur les enjeux environnementaux est de plus en plus forte, ces derniers sont souvent "démunis" pour passer à l'action (méconnaissance des dispositifs financiers et des technologies ; manque de disponibilité pour le développement de projets).
Contexte et enjeux	Le Pays Terres de Lorraine et l'agence de développement SUD 54 développent une mission d'accompagnement des entreprises sur la transition énergétique afin de répondre à des enjeux écologiques mais également économiques. Cette mission se structure autour des 3 axes :
	- l'amélioration de la compétitivité des entreprises du territoire par la réduction de leur facture énergétique, la décarbonation des industries,
	 le renforcement de l'autonomie énergétique des entreprises par la production d'énergies renouvelables locales (énergie photovoltaïque,),
	- la consolidation et le développement du potentiel d'emplois à court et moyen terme.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Diminution des émissions de GES du secteur industriel liées à la sobriété et l'efficacité	- 42 000 tCO2eq, soit 10% de diminution
Diminution des consommations d'énergies du secteur industriel	- 300 GWh, soit 23% de diminution
Diminution des émissions non énergétiques (ciment)	- 75 600 tCO2eq, soit 30% de diminution

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air			
++++		Effet positif			
Préconisations environnementales de mise en œuvre	Action sans incidence sur l'environnement				
Descriptif	Objectif: Développer une offre de services aux entreprises sur la transition énergétique en particulier auprès des principaux émetteurs de GES AXE 1 (axe principal): accompagnement des entreprises dans la transition énergétique via le programme « Devenez une entreprise à énergie positive » selo l'approche NEGAWATT (sobriété, efficacité, ENR): - Bilan énergie (prédiagnostic): accompagnement sur mesure des entreprises tout				
	long de leurs projets,				



•								
			-	Efficacité énerg	E, promotion des	s dispositifs		
				 Énergies renouvelables: promotion des énergies renouvelables thermiques (géothermie, bois énergie, solaire thermique, chaleur fatale) via une pré-étude et un accompagnement en lien avec le COT ENR ADEME. Accompagnement de projets photovoltaïques en entreprises: pré-diagnostic (mobilisation du cadastre solaire), autoconsommation collective, 				
			AXE 2 (axe complémentaire) : déploiement de programmes d'innovation promotion des technologies vertes (hydrogène, décarbonation de l'indu géothermie et cadastre géothermique), partenariat avec la fondation SOLAR pour le déploiement de technologie innovantes dans les énergies renouvela					l'industrie, SOLAR IMPULS
			AXE 3 : La collectivité, de par son rôle de coordinatrice de la transition énergétique doit de suivre l'évolution des émissions de GES de ces entreprises et de maintenir u dialogue régulier permettant d'identifier des freins à lever ou de valoriser les pratiques mis en place par ces entreprises.					e maintenir un
Pilote de l'actio	n				Pays,	, agence SUD54		
Leviers Écono habitants	mie/ Service	s aux	S	ervice neutre e	t gratuit aux entre	eprises, améliora entreprises	tion de la compe	étitivité des
Partenaires				AD	DEME, CDC, Régio	n Grand est (FED	ER), ADTL, PE	
Budget /				Fon	ds propres, subve	ntions (ADEME,	FEDER, Région)	
Financement			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Moyens			1 ETP					
Calendrier				Court terme				
Indicateurs de suivi				Objectifs de la stratégie 2029				
Indicateur 1 : Nombre d'entreprises				ompagnées Indicateur 1 : 20 par an				
Résultats	2022	202	3	2024	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								



Action 5.3 : Réduire l'impact environnemental des zones d'activités



Contexte et enjeux

Les zones d'activités économiques sont propices au développement de l'activité économique locale mais participent également aux déplacements, à la production de déchets, à la consommation d'espace foncier. La gestion des ressources définie dans un cadre commun aux zones d'activités doit permettre la préservation de l'environnement.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Nombre de zones d'activités engagées dans une démarche environnementale	30% des zones d'activité ou des entreprises implantées sur des zones d'activités engagées dans une démarche environnementale.

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	+	Effet positif

	Action à incidences positives pour le territoire.
Préconisations environnementales de mise en œuvre	Cobénéfices pour la préservation des ressources naturelles, la biodiversité, la ressource en eau, la réduction des nuisances et pollutions ainsi que des déchets.



Mesure n°1 : Mise en place d'une charte de bonnes pratiques pour les ZAE								
		- Mettre en place un cahier des charges sur différents domaines (aménagements, urbanisme, gestion des eaux pluviales et des espaces verts,) avec un socle commun et une partie adaptée à chaque ZAE du territoire.						
Descriptif		- S'inspirer o	du cahier des c	harges «	Amén	agement » de	la ZA Brabois F	orestière
- Mise en place d'actions d'accompagnement des entreprises (mobilit déplacements interentreprises ; efficacité énergétique des bâtime d'aménagement des zones d'activités existantes (végétalisation, dens						ue des bâtime	nts) et	
Pilote de l'actio	n				CCM	М		
Leviers E Services aux hal	Economie/ bitants	Un cadre plus agréable sur les ZAE pour les employés / Renforcement de l'attractivité des zones d'activité						
Partenaires		Paroles d'entreprises, Aménageurs (SEBL), ADTL, Pays						
Budget / Financ	ement							
Moyens		0,3 ETP						
Calendrier				М	oyen t	terme		
	Indica	cateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029				2029		
Indicateur 1		AE ayant suivi la charte des bonnes Indicateur 1 : 30 % (en pratiques nombre d'e				6 (en nombre d e d'entreprises		
Résultats	2022	2023	2024	202	.5	2026	2027	2028
Indicateur 1								



Action 5.4 : Engager un plan territorial « Activités et Emplois » dans la transition énergétique



Contexte et enjeux

La transition énergétique, tous secteurs confondus, ne peut se faire sans les connaissances et les compétences techniques sur ce sujet. Un processus de formation doit être engagé auprès des jeunes générations, des demandeurs d'emploi, des professionnels déjà en activités mais aussi vers des entreprises extérieures au territoire et qui pourraient apporter leur connaissance localement.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Nombre d'emplois associés à la transition énergétique	à définir
Nombre d'emplois créés liés à la transition énergétique	à définir

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
		Pas d'effet

Préconisations environnementales de mise en œuvre Action sans incidence pour l'environnement	Action sans in
---	----------------



Mesure n°1 : Promouvoir les métiers et activités de la transition énergétique notamment auprès des jeunes								
- Valoriser les atouts et faire connaitre des métiers de la transition énergétique et l'apprentissage (alternance) et associer les centres de formations à proximité et les entreprises.								
 Sensibiliser les plus jeunes (lycées, collèges) aux métiers de la transition écologique sous un format plus ludique, pédagogique. 								
	<u>E</u> :	xemp	es de pist	tes d'actions :				
- Entreprises «						des métiers ;		
 Centres de formation : création de brochures explicatives ou autre support sur ces nouveaux métiers, 								
		Pays	, Maison	de l'Emploi				
	M	onté	e en comp	oétence locale				
CIO, centres de formation, Mission locale, ADTL, association Paroles d'Entreprises, Education nationale								
			0,5 E	TP				
			Moyen t	erme				
iteurs de suivi				Objectifs de	la stratégie 20	029		
				Indic	ateur 1 : 2			
bre d'ateliers/forums par an Indicateur 2 : Au moins 2 entreprises qui au minimum 2 secteurs différents de la time (énergies renouvelables, industrie, rénombilité)				e la transition				
2023	2024		2025	2026	2027	2028		
					1			
	- Valoriser le l'apprentissag - Sensibiliser le - Entreprises « - Centres de fo CIO, centres o ateurs de suivi pre d'ateliers/foru treprises ambassa	- Valoriser les atouts et faire l'apprentissage (alternance) - Sensibiliser les plus jeunes (sous un Experises « ambassadrices créate - Centres de formation : créate - Centres de formation, Mande CIO, centres de formation, Mande C	- Valoriser les atouts et faire cont l'apprentissage (alternance) et ass - Sensibiliser les plus jeunes (lycées sous un forma Exemple - Entreprises « ambassadrices » : té création de - Centres de formation : création de Pays Montées CIO, centres de formation, Mission Economic Econo	- Valoriser les atouts et faire connaître des l'apprentissage (alternance) et associer les entreprises entreprises sous un format plus luc Exemples de piss création de passere création de passere de formation : création de brochunouveaux mandate en company de la faire de suivi l'apprendict de suivi l'apprendict en la faire de l'ateliers/forums par an treprises ambassadrices mobilisées l'associer les entreprises entreprises ambassadrices mobilisées l'apprendict de suivi l'apprendict de l'ateliers/forums par an treprises ambassadrices mobilisées l'associer les entreprises ambassadrices mobilisées l'apprendict de l'ateliers/forums par an treprises ambassadrices mobilisées l'apprendict de l'ateliers/forums par an treprises ambassadrices mobilisées l'apprendict de l'ateliers/forums par an treprises ambassadrices mobilisées l'apprendict de	- Valoriser les atouts et faire connaître des métiers de la la l'apprentissage (alternance) et associer les centres de formentreprises. - Sensibiliser les plus jeunes (lycées, collèges) aux métiers of sous un format plus ludique, pédagogy Exemples de pistes d'actions: - Entreprises « ambassadrices » : témoignages auprès des jecréation de passerelles entre jeun création de brochures explicative nouveaux métiers, Pays, Maison de l'Emploi Montée en compétence locale CIO, centres de formation, Mission locale, ADTL, associative Education nationale O,5 ETP Moyen terme Ateurs de suivi Objectifs de l'Indicateur 2 : Au moin au minimum 2 secteu (énergies renouvelation metales metales en control de l'energies renouvelation en control de l'energies renouvelation en control de l'energies en control de l'energies renouvelation en control de l'energies en control de	- Valoriser les atouts et faire connaître des métiers de la transition éner l'apprentissage (alternance) et associer les centres de formations à prox entreprises. - Sensibiliser les plus jeunes (lycées, collèges) aux métiers de la transition sous un format plus ludique, pédagogique. Exemples de pistes d'actions: - Entreprises « ambassadrices » : témoignages auprès des jeunes ; forum or création de passerelles entre jeunes - Centres de formation : création de brochures explicatives ou autre supprince nouveaux métiers, Pays, Maison de l'Emploi Montée en compétence locale CIO, centres de formation, Mission locale, ADTL, association Paroles d'E Education nationale 0,5 ETP Moyen terme ateurs de suivi Objectifs de la stratégie 20 Indicateur 1 : 2 Indicateur 2 : Au moins 2 entreprises au minimum 2 secteurs différents de (énergies renouvelables, industrie, mobilité)		



Mesure n°2 : Former des salariés d'entreprises, des demandeurs d'emploi du territoire, des jeunes aux métiers de la transition énergétique										
		- Ident	- Identifier des besoins de formations en adéquation avec des métiers de la transition énergétique « en tension » ou émergeants.							
Descriptif			 Identifier des besoins non couverts en vue de faire émerger des formations sur la transition énergétique en lien notamment avec les lycées techniques et professionnels du territoire. 							
			ouvoir, mettre lation des entr	eprise	s du bâti		uyant notamm			
			 Mettre en place des formations, parcours sur la transition énergétique à destination des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion sur le territoire 							
Pilote de l'actio	n		Pays, MDE							
Leviers Econon habitants	nie/ Services a	iux	Une attractivité territoriale et économique renforcée							
Partenaires			Centres de formations du bâtiment, lycées professionnels et techniques, organismes professionnels, ADTL, Mission locale, association Paroles							
			d'entreprises							
Budget / Finance	cement		A définir							
Moyens			0,3 ETP + be	soins o	de moye	ns humains po	ur les formatio	ons		
Calendrier					Moy	en terme				
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029		
			nes formées prêtes à exercer sition écologique Indicateur 1 : Environ 20 personnes par an							
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028		
Indicateur 1										



Mesure n°3	Mesure n°3 : Favoriser l'accès aux marchés de travaux, de maintenance et d'exploitation des entreprises du territoire									
Descriptif	S -	 Réaliser des marchés tests « marchés de travaux et de maintenance » (exemple : pasolaire au sol, création et entretien de pistes cyclables,) Mobiliser les outils juridiques (clauses sociales et environnementales,) Réfléchir à un label pour les entreprises locales 								
Pilote de l'actio	n				Pays, I	MDE				
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants			Econo	omie loca	ale favorisée				
Partenaires			ΑI	OTL, P	aroles d'e	entreprises, CC				
Budget / Financement										
Moyens					0,1 E	ТР				
-										
Calendrier					Moyen	terme				
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029		
Indicateur 1 : nombre de marchés avec démarche proactive de recours aux entreprises locales Indicateur 1 : 1 marc					: 1 marché pa	r an				
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028		
Indicateur 1										



Mesure n°4 : Accueillir, faire émerger des entreprises dans le champ de la transition énergétique sur le territoire, développer des activités économiques									
		territoire	- Engager une démarche de marketing territorial vert afin de promouvoir le territoire auprès des acteurs économiques extérieurs « Terres de Lorraine, terres d'énergie! ».						
Descriptif		- Valorise écologiq		ement	apporté	é aux entrepriso	es agissant pou	r la transition	
		- Mobilis locales	er la ressourc	e hum	naine ex	térieure pour	les besoins de	s entreprises	
Pilote de l'actio	n				Pays (Ag	ence SUD 54)			
Leviers Econon habitants	nie/ Services a	iux							
Partenaires			CC, ADTL, MDE,						
Budget / Finance	cement								
Moyens			0,3 ETP						
Calendrier			Moyen terme						
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029	
		•	reprises de la transition es sur le territoire Indicateur 1 : 6 (1 par an)				n)		
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									



AXE 6: ECORESPONSABILITE





Contexte et enjeux

Échanger avec les acteurs du territoire au sujet des enjeux et des bonnes pratiques à adopter pour la transition écologique est essentiel.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les futurs citoyens de demain, leur sensibilisation aux enjeux Climat Air Energie est donc importante.

L'engagement des citoyens de Moselle et Madon est un levier d'action important pour ce Plan Climat, et qui va même au-delà en permettant de réduire l'empreinte carbone des habitants, qui contient les émissions liées aux importations.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Bilan carbone moyen des citoyens	Bilan carbone moyen des citoyens inférieur à 7 tCO2eq
Part de la population sensibilisée aux enjeux du changement climatique	80% de la population

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++		Effet positif

Préconisations environnementales	Action sans incidence pour l'environnement
de mise en œuvre	Action suits includince pour renvironmentent



Mesure n°1 : Elaborer un DÉFI DÉCLICS multithématique											
Descriptif		Initier une réflexion sur l'élaboration d'un DÉFI DÉCLICS d'éducation à la sobriété multithématique (Energie-eau / Déchets / Alimentation / Achats de biens (textile, électronique) / Mobilité) s'appuyant sur un réseau de partenaires.						ns (textile,			
Pilote de l'action			CCMM (en lien a	ivec l'	association LEF	R)				
Leviers Econon Services habitants	aux Des	Des économies pour les habitants ; une meilleure connaissance d'un des enjeux environnementaux actuels									
Partenaires	EIE			-		édération d'Éd ques, Pays Terr					
Budget / Financement			Commu	nication	: env	iron 2000 € / a	n				
Moyens				C	,1 ETI	P					
Calendrier				Court et	moye	en terme					
	Indicat	eurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie	2029			
Indicateur 1 : L	ancement o	du défi DÉCLIC	multithématio	que	Indicateur 1 : OUI/NON			N			
Indicateur 2 : Non	nbre de fan	nilles engagées	dans le défi D	ÉCLIC		Indica	ateur 2 : 100				
Résultats	2022	2023	2024	202	5	2026	2027	2028			
Indicateur 1	Oui	Non									
Indicateur 2	?	0									



	Mesure n°2 : Développer des outils de communication grand public								
	-	- Développer des outils de communication grand public : RADIO TEPOS (Radio Déclic), page FACEBOOK TEPos, site internet de la CCMM							
			des contenus cation à trave						
Descriptif	-	Se fixer des ob sur le	jectifs et un pl Plan Climat et					•	
	-	- Promouvoir et communiquer pour favoriser la réalisation du bilan carbone personnel via les sites internet dédiés : https://nosgestesclimat.fr/							
Pilote de l'actio	on				CCMI	M			
Leviers Econ Services aux habita	nomie/ nts		Ur	ne inform	nation I	ocale efficace			
Partenaires		Pays Ter	res de Lorrain	e, Radio	Déclic	; Associations	environneme	ntales	
Budget / Financeme	ent	A définir en fonction des projets, budget d'environ 10 000 € / an pour la communication							
Moyens			0,3 E1	ΓP : respo	onsable	nsable communication			
Calendrier				C	ourt te	me			
	Indicat	eurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie	2029	
	fon	utils de communication grands publics fonctionnels				Indicateur 1 : à minima les 3 principaux (Facebook, site internet, Radio TEPos)			
Indicateur 2 : non bilan ca		oyens et citoye que année (10 i		leur		Indicateur 2 :	50% de la pop	oulation	
Résultats	2022	2023 2024 2025 2026 2				2027	2028		
Indicateur 1 Exists est ?)	ste (mais -ce efficace	Existe (mais est-ce efficace ?)							
Indicateur 2									

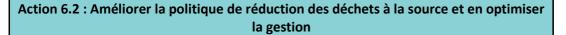


Mesure n°3 : Sensibiliser les scolaires à la transition écologique									
		- Poursuivre le programme Watty à l'école qui sensibilise les écoles aux économies d'énergies et d'eau, en les rendant acteurs de la maitrise de l'énergie dans leur établissement scolaire et à leur domicile (ateliers thématiques, événements, concours, actions à mener)							
Descriptif			ons ponctuelle les scolaires (d			nes de la bio au lycée)	diversité et d	es déchets à	
		- Accompagn	ement des éta	blissem	ents sco	olaires du secor	ndaire dans la d	lémarche E3D	
		-	lace du dispo Génération Vél		oir Ro	uler à Vélo da	ans les écoles,	à travers le	
			contenu dispon	-	ır la vul	garisation dans	s les écoles, pa	r exemple sur	
Pilote de l'actio	n				CCI	MM			
Leviers Econor aux habitants	mie/ Services	Un out	il pédagogique	comple	et et gra	atuit proposé a	ux écoles du te	erritoire	
Partenaires		Lorraine E	_			es côtes de Meu , Education na		ssociations	
Budget / Financement		_	y : 7 800 € po asses pendant			r la prestation 00 € / an	totale de 34 (000 €, pour le	
Moyens		-	_			+ moyens hum ogrammes (Sav		•	
Calendrier					Court	terme			
	Indicate	eurs de suivi				Objectifs d	e la stratégie 2	:029	
	L : Nombre d'él	·	•		Indicateur 1 : 15 classes sur 2 ans, soit environ 400 élèves, puis environ 50 classes entre 2023				
Indicateur 2 : N		es ayant suivi le programme Savoir r à l'Ecole				et 2027			
	1		<u> </u>	I _		T	2 : 15 classes pa	1	
Résultats	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025	2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Indicateur 1	15 classes (341 élèves)	15 classes (331 élèves)							
Indicateur 2	15	15							



	•	31011136	r ie grand	d public a la tra	ansition écolo	gique
Exemples d'a	animations envisa	gées o	u prograr	mmées :		
tout le territ	 Organisation annelle de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) sur tout le territoire communautaire et sur plusieurs thématiques : Mobilité - Environnement Déchets - Eau - Alimentation et Consommation 					
I =	- Organisation annuelle de la Semaine de Réduction des Déchets (SERD) avec un programme d'une quinzaine d'actions.					
- Organisatio	on d'une manifest	ation "	Tous au c	compost" : com	postage de pr	oximité
- Organisation grand public	on de conférence 	s de s	ensibilisat	tion au change	ement climatio	que auprès du
Pilote de l'action			CCM	М		
Leviers Economie/ Services aux habitants	Des animations gratuites pour les habitants					
l Partenaires	Pays, Communes, CD54 (espaces naturels), Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN), Réseau Colibri, Associations environnementales					
Budget / Prévoir	Prévoir des budgets pour les stands, les conférenciers environ 10 000 € / an					
Moyens 0,8 E	ETP, avec des pics	de cha	rge en fo	nction des évé	nements à org	aniser
Calendrier			Court to	erme		
Indicateurs de suiv	icateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029					029
Indicateur 1 : nombres de personnes sens écologique	I Indicateur 1 · 2 UUU personnes 7 an				es / an	
Indicateur 2 : nombre d'événements ré	Indicateur 2 : entre 3 et 5 événements / a lindicateur 2 : entre 3 et 5 événements / a					ments / an
Résultats 2022 2023	2024	7	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1 3900 4000						
Indicateur 2 4 4						







Contexte et enjeux

Le ratio de déchets ménagers et assimilés sur le territoire était de 556 kg / habitant en 2020, l'objectif étant de diminuer avec le nouveau PLPDMA entre 2021 et 2027.

Moins d'emballages (éco-conception, achat en vrac), plus de réutilisation et de recyclage, les pistes d'actions sont variées et concernent tous les acteurs du territoire, du producteur au consommateur.

Les entreprises sont également concernées par cette action puisque le territoire souhaite développer l'économie circulaire afin que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, contribuant à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Émissions de GES du secteur Déchets	- 10% d'ici 2027
Tonnes de matières / flux évitées ou recyclées	55 kg de déchets en moins par habitant d'ici 2027

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++		Effet positif

Dué conications anvivannementales	Action à incidences positives pour le territoire.
Préconisations environnementales de mise en œuvre	Cobénéfices pour la préservation des ressources et la réduction des déchets.



Mesure n°1 : Poursuivre le Programme Local de Prévention des Déchets et amplifier l'action engagée en faveur de la réduction des déchets.

- Amplifier l'action engagée en faveur de la réduction des déchets ; Devenir un territoire "zéro déchets" résiduels ; Viser un territoire « 0 plastique »
- Création d'un poste d'animateur·rice prévention et gestion des biodéchets (COVALOM), pour la CCMM et la CCPCST
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action du nouveau PLPDMA sur 2021 2027 dont les actions sont rappelées ci-dessous. Le PLPDMA fait l'objet d'un document et d'un suivi à part entière, le PCAET s'assure du suivi de l'impact en termes d'émissions de GES du secteur déchets grâce à la bonne mise en œuvre du PLPDMA

Axe 1: *Collectivités exemplaires*

Action 1.1: appui de la démarche interne de développement durable

Action 1.2 : accompagnement des communes sur des actions de prévention des déchets

Action 1.3: accompagnement des évènements/réunions zéro déchet

Axe 2: *À la maison*

Action 2.4 : organisation d'un défi « Moi aussi je réduis mes déchets »

Action 2.5 : promotion de l'eau du robinet

Action 2.6 : promotion des pratiques peu génératrices de déchets

Axe 3: *Nouvelle vie des objets*

Action 3.7 : une nouvelle vie pour les objets par le biais de la déchetterie

Action 3.8 : mise en valeur des solutions de don, échange, vente et achat d'occasion

Action 3.9 : mise en valeur des solutions de réparation (développer le réemploi (recyclerie...) et la réparation (repair café, seconde vie des produits))

Axe 4: *Jardin au naturel*

Action 4.10: animation du réseau JARDINS (lien AAP Biodéchets)

Action 4.11 : déploiement de sites de compostage collectif de proximité

Action 4.12 : mettre en cohérence le schéma global de collecte des déchets verts

Axe 5: *À l'école*

Action 5.13 : réduction du gaspillage alimentaire et compostage en établissement

Action 5.14 : déploiement d'actions zéro déchet dans les établissements scolaires



Descriptif

		Axe 6 : */	Axe 6 : *Au travail*					
		Action 6.	Action 6.15 : facilitation des synergies entre les acteurs économiques					
		Action 6.	16 : accompagi	nemei	nt des gr	os producteurs	de biodéchets	5
Pilote de l'acti	on				С	СММ		
Leviers Economic habitants	mie/ Services aux		Une maîtrise de la facture liée au ramassage des ordures ménagères / valoriser les bonnes pratiques de tri				es / valoriser	
Partenaires		COVAL	OM, CCPCST, C CCI		-	blissements so reprises, Assoc	•	rises, ADTL,
Budget / Finar	cement	56 000 € salaire	56 000 € (petit véhicule électrique, matériel, formation, communication) + le salaire					nication) + le
Moyens			1ETP					
Calendrier					Cou	rt terme		
	Indicateur	s de suivi Objectifs de la stratégie 2029				029		
Indicateu	¹ 1 : taux de déche	Indicateur 1 : réduire de 10% les déchets ts recyclables par habitant produits par habitant				déchets		
Indicat	eur 2 : Nombre d'	actions mise	s en œuvre		Indi		noins 80% des a MA réalisées	actions du
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028
Indicateur 1	160t/hbt (2021) 7% (en 2021)							
Indicateur 2	15 (en 2021)							



Mesure n°2 : Valoriser énergétiquement les biodéchets et les déchets verts fermentescibles							
Descriptif		- Mobilisation et valorisation des déchets verts (fermentescibles) issus des déchetteries ou points d'apports volontaires "déchets verts" dans les communes.					
Descriptii	- Mettre en pla alimentaire)	ce un politique	de va	lorisatio	n des biodéche	ts (lutte contre	e le gaspillage
Pilote de l'action				CCIV	1M		
Leviers Economi Services aux habitants	e/	Valorisation des déchets des ménages					
Partenaires		CC	OVALC	M, Comi	munes, ADEME		
Budget /							
Financement							
Moyens				0,1 E	TP		
Calendrier		Moyen terme					
In	dicateurs de suivi	cateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029					129
Indicateur 1 : Part de d	échets verts fermentescibles valorisés Indicateur 1 : 100 %						
Indicateur 2 : Part de b	odéchets dans les ordures ménagères Indicateur 2 : 14 %						
Résultats 202	2 2023	2023 2024 2025 2026 2027 20			2028		
Indicateur 1							
Indicateur 2							



Action 6.3 : Engager les collectivités du territoire dans une démarche écoresponsable en interne



Contexte et enjeux

Afin de faire en sorte qu'un maximum des mesures présentes dans le PCAET soient appliquées et respectées, la CCMM et les communes doivent se positionner en tant que collectivités exemplaires.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et compétences de la CCMM	- 25% d'émissions de GES d'ici 2027

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++		Effet positif

Préconisations environnementales	Action à incidences positives pour l'environnement.
de mise en œuvre	Cobénéfices pour la biodiversité, les pollutions et nuisances.



Mesure n°1 : Faciliter la mise en place de programmes internes "transition énergétique"									
		- Réa	- Réaliser un bilan carbone sur le patrimoine et les compétences de la CC Moselle et Madon et des communes volontaires.						
		d'e	- Sensibiliser les agents aux pratiques durables (utilisation du papier, économie d'eau, mise en place de composteurs, consommations énergétiques, connaissance des clauses environnementales sur les marchés publics,).						
			- Mise e	n plac	e d'une c	harte de bonn	es pratiques.		
Descriptif		- Mettr	e en cohérence	e les ir		ments selon ur · énergie	ne grille de crit	ères climat -	
		- Fa	ciliter l'usage d			avail à distance sein de la CCN		place du	
	agent de la collectivité sur une thér des espaces verts, rénovation du					e rencontre à destination des communes et/ou thématique en lien avec la transition (gestion n du patrimoine public, nouvelles formes de éhicules moins polluants), etc.)			
Pilote de l'actio	n		CCMM chargé de mission PCAET, communes concernées					es	
Leviers Econom	nie/ Services a	ux	Des agents sensibilisés et ambassadeurs						
Partenaires			ADEME, Pays						
Budget / Financ	cement	Prix du	bilan carbone grille de o			nction de la mo		n 10 000 €),	
Moyens					0,	,4 ETP			
Calendrier					Cou	rt terme			
	Indicate	urs de suivi				Objectifs de	e la stratégie 2	029	
Indicateur 1 :		urcentage) d'a ues durables	entage) d'agents sensibilisés Indicateur 1 : tous les agents sensibil			nsibilisés			
Indica	iteur 2 : émissio		la CCMM		Indica	teur 2 : émissio	ons de GES réd	uites de 25%	
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									
Indicateur 2									
	1		I			I	1		



Action 6.4 : Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques



Contexte et enjeux

Les prévisions du GIEC sur le réchauffement climatique annoncent des épisodes de sécheresses plus longs et intenses (rendant les sols imperméables), et des épisodes pluvieux plus violents. La configuration du bassin versant de la Moselle peut augmenter le risque d'inondation et peut aussi fragiliser un accès fiable à de l'eau potable. La CCMM doit poursuivre ses efforts de sécurisation de l'alimentation en eau potable et renforcer sa protection du territoire face aux aléas climatiques.

Indicateurs d'impact	Objectifs de la stratégie 2029
Quantité d'eau potable disponible sur le territoire	Quantité d'eau potable suffisante sur le territoire

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
	++	Effet positif

Préconisations environnementales	Action a incidences positives pour l'environnement.
de mise en œuvre	Cobénéfices pour la biodiversité, la ressource en eau et la prévention des
	risques naturels.



Mesure	e n°1 : Sécurise	r les approvisi	onnements en	alim	entation (en eau potable	e et assainissei	ment	
Descriptif		- Gérer et réparer les fuites du réseau d'eau sur des réseaux vieillissants :							
Pilote de l'actio	n				С	СММ			
Leviers Econom habitants	ie/ Services a	ux	Eau potable pour tous en quantité suffisante, économies						
Partenaires			AERM, Suez Environnement						
Coût réseau d'eau : 4,2 M€ sur le mandat : - 1 M€ pour le renouvellement de 1% du réseau d'eau - 1,1 M€ pour le programme de sécurisation des liaisons intercom					mmunales				
••					luviales,	mise en confor			
Moyens			0,5 ETP						
Calendrier	Indicator	Court terme Irs de suivi Objectifs de la stratégie 2029						020	
Indicateur 1 : atteindre un rendement suffisant Indicateur 2 : pourcentage de foyers a l'eau potable			nent du réseau d'eau potable int Indicateur 1 : 80 % de rendement en 202 vers ayant un accès continu à Indicateur 2 : 100 %						
Résultats	2022	2023	2024	- 7	2025	2026	2027	2028	
Indicateur 1									
Indicateur 2									



Mesure n°2 : Mener une politique d'économie d'eau										
		- Poursuivre la politique de tarification incitative de l'eau : Tarification incitative selon 3 tranches : < 50 m3 / entre 50 et 200 m3 / > 200 m3)								
		- Développer des actions d'« économie de l'eau » en s'inspirant des politiques de prévention des déchets :								
		→ Ambassadeurs du tri <-> Ambassadeurs de l'eau ; Agent prévention eau ;								
		→ Tarification incitative <-> Tarification progressive de l'eau en fonction des usages								
Descriptif		→ Aides à l'acha de pluie	t de composte	urs <-	> Aide à l'	'achat de systè	me de récupér	ation de l'eau		
		- Développer l'exemplarité des collectivités locales : Avoir une culture d'économie de l'eau au sein des collectivités et dans la gestion de leurs compétences (espaces publics, arrosage), à travers la formation des agents								
		- Sensibiliser et aider les habitants à avoir des systèmes de récupération d'eau								
Pilote de l'actio	n				CCM	M				
Leviers I Services aux ha	conomie/ bitants	Une eau de qualité, eau gratuite via les récupérateurs								
Partenaires					AERI	М				
Budget /		Financemer	t de récupérat	eurs d	'eau de p		de 50% : 50 € f	financés /		
Financement		Finance	ment de 50 réc	upéra	-		n pour la collec	ctivité		
Moyens					0,3 ETP					
Calendrier		Court terme								
Indicateurs de suivi					Objectifs de la stratégie 2029					
Indicateur 1 : quantité d'eau consommée provenant du ré d'eau				eau	Indicateur 1 : Baisse de 10%					
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028		
Indicateur 1										



Mesure n°3: Renaturation et restauration des cours d'eau										
			Entretien des cours d'eaux existants et mise en place de programmes de renaturation des ruisseaux (plantations, création de méandres,).							
		Favorise	Favoriser la plantation de ripisylves pour protéger les berges contre l'érosion.							
Descriptif			Assurer la continuité écologique sur les rivières pour favoriser :							
			- la libre circulation des espèces,							
			- une hyd	drolog	gie proch	e des conditior	ns naturelles,			
			- le bon déro	ulem	ent du tr	ansport nature	el des sédimen	ts.		
Pilote de l'actio	n		ССММ							
Leviers Econon habitants	nie/ Services a	ux	Favoriser l'emp	oloi lo	cal et d'ir	nsertion, Auto	épuration des	eaux		
Partenaires			AERN	1, CD5	4, OFB, E	PTB Meurthe	et Madon			
Budget / Finance	cement				200	000 €/an				
Moyens					0,	,2 ETP				
Calendrier					Moy	en terme				
Indicateurs de suivi Objectifs de la stratégie 202					029					
Indicate	Indicateur 1 : Amélioration globale des masses d'eau de surface d'eau identifiées comme critiques				ne les masses					
Résultats	2022	2023	2024	2	025	2026	2027	2028		
Indicateur 1										



	Mesure n°4 : Anticiper les risques d'inondations							
Descriptif		Prévention du risque d'inondation à l'échelle du bassin versant avec l'EPTB (établissement public de bassin Meurthe-Madon) dans le cadre de la compétence GEMAPI						
Pilote de l'actio	n		CCMM (d	élégu	é à l'EPTE	3 Meurthe et M	1adon)	
Leviers Services aux ha	Economie/ bitants	Moins de risque inondation						
Partenaires			EP	тв Ме	eurthe et	Madon, AERM		
Budget / Financement		Action déléguée						
Moyens					0,1 E	TP		
Calendrier		Long terme						
	Indicateurs de suivi Objectifs de la stratégie 2029)29	
Indicateur 1 : r	Indicateur 1 : récurrence et importance des crues sur les zones à enjeux Indicateur 1 : limitation de l'importance e l'intensité des crues sur les secteurs à enj							
Résultats	2022	2023	2024	2	2025	2026	2027	2028
Indicateur 1								



В.	Annexe 2 : Situation socio-économique de la CCN	ЛM



PORTRAIT SOCIAL DE TERRITOIRE

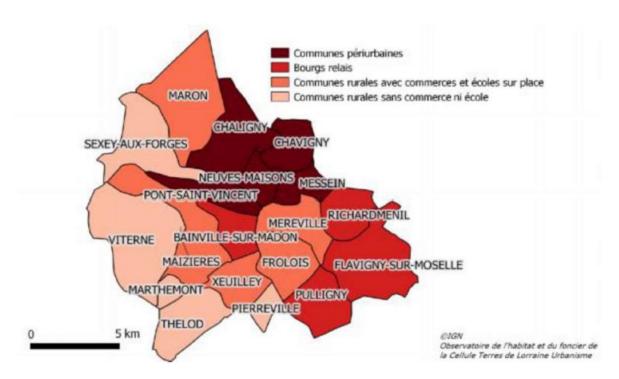
1) Situation géographique du territoire

La communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) se situe au Sud de l'agglomération de Nancy. Elle fait partie du Pays Terres de Lorraine et son territoire est inclus dans le périmètre du SCOT Sud Meurthe et Moselle.

Depuis le 1er janvier 2014, elle se compose de 19 communes pour près de 30 000 habitants. Au niveau de l'INSEE, l'intercommunalité est intégrée à l'aire urbaine¹ de la Métropole du Grand Nancy (CUGN).

Les 19 communes qui la composent forment un territoire périurbain du pôle nancéen.

Il comprend un pôle urbain aggloméré, rassemblant les communes de Chaligny, Chavigny, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent et Messein, et un ensemble de villages à dominante rurale dans la plaine du Xaintois et la vallée du Madon.



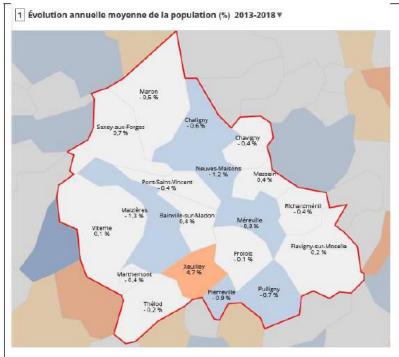
2) Évolution démographique

• Evolution de la population

¹ Font partie d'une aire urbaine les communes dont au moins 40% des actifs travaillent dans le pôle urbain (en l'occurrence le Grand Nancy)

2

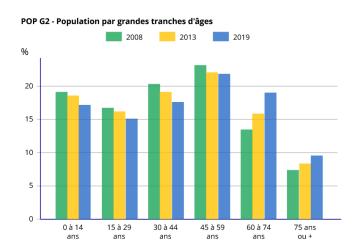
Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2018 : légère décroissance démographique



La croissance annuelle de la population entre 2013 et 2018 sur le territoire de la CPTS est légèrement négative (-0,3%) contre + 0,4% en France.

Des disparités sont notées entre les communes, les taux variant de -1,3% pour Maizières à +4,7% pour Xeuilley.

Source : Carte interactive INSEE



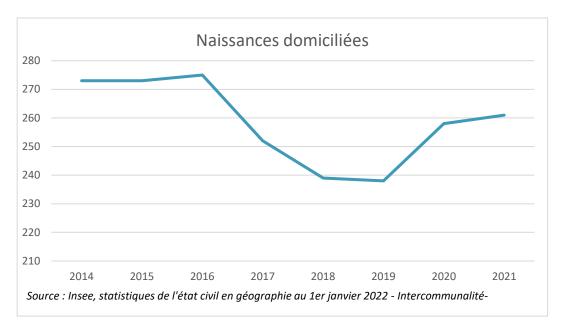
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

28 560 habitants au 1er janvier 2021, contre 29 062 en 2013 23 % de la population a moins de 20 ans et 21 % de la population a plus de 65 ans. Recul de la part des jeunes et augmentation des 60 ans et plus.

• Evolution des naissances



Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances domiciliées	273	273	275	252	239	238	258	261



La progression ininterrompue de la population pendant 35 ans, témoigne de l'attractivité résidentielle du territoire, dans une Lorraine qui globalement perd des habitants.

Une évolution de – 2 % sur la période 2013-2021 est cependant constatée.

Le vieillissement de la population (tendance nationale) est assez marqué sur le territoire communautaire, malgré le maintien de la natalité observé par ailleurs (en augmentation sur 2020-2021). La corrélation entre le solde migratoire très faible et cette tendance au vieillissement, témoigne des difficultés du territoire à renouveler sa population et attirer de nouveaux ménages, en particulier dans les communes urbaines.

• Typologie des ménages

4 766 familles avec enfants, soit 39 % des ménages (34 % pour le département 54)

Structuration de la population : sur-représentation des couples avec et sans enfant

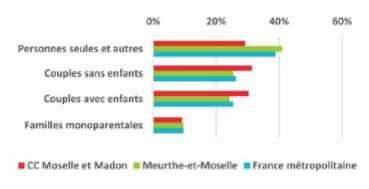


Source: Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Source: https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/

2

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



Données pour la CC Moselle et Madon issues du Recensement, INSEE 2018

Synthèse

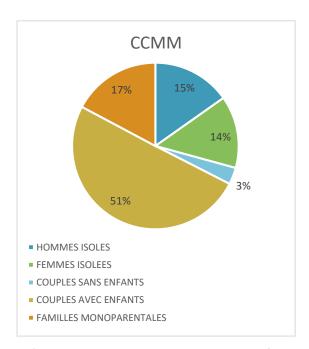
Après une baisse constante des naissances depuis 2016, la tendance s'inverse à partir de 2020. L'évolution des naissances sur les prochaines années sera à surveiller.

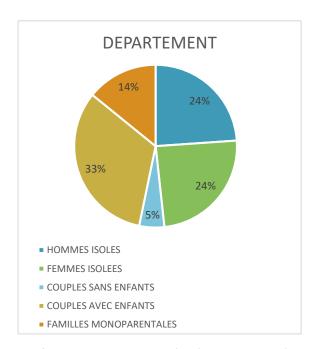
Une population relativement jeune avec 23 % de moins de 20 ans en 2021.

Près de 10 % des familles sont monoparentales (quasiment identique à la moyenne nationale).

Une population avec un profil familial : 41,4 % des ménages ont un ou plusieurs enfants alors que la moyenne nationale est à 35,2 %.

3) Allocataires et structures familiales





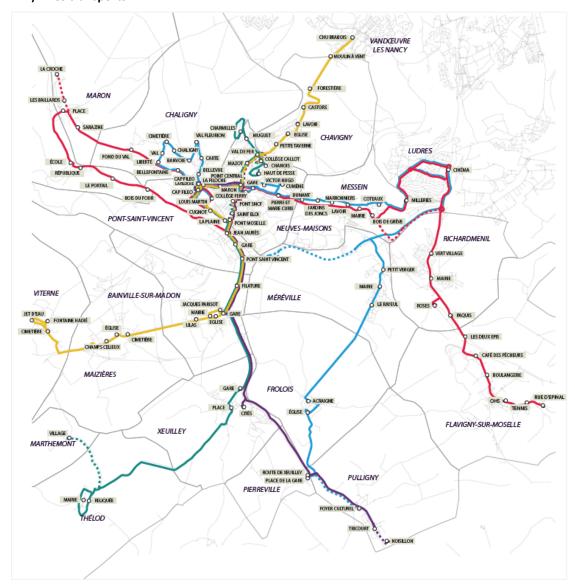
Sur l'ensemble des allocataires CAF, la part des familles avec enfants est beaucoup plus élevée sur la CCMM (67 %) comparée à celle du département de Meurthe et Moselle (44 %).



Allocataires et population couverte en Meurthe et Moselle

Nombre de ménages allocataires	4 741	La notion de population couverte par la CAF comprend les allocataires et
Population couverte par la CAF 54 sur la Meurthe et Moselle	161 697	éventuellement leur conjoint, leur (s) enfants et autre(s) personne € à charge

4) Les transports



Bonne desserte du territoire par les grands axes. Les Liaisons sont assurées avec le réseau STAN et la métropole. Une ligne ferroviaire assure le trajet Nancy - Pont Saint Vincent mais les liaisons sont sous-utilisées au quotidien. Sur la CCMM :

Transports en communs gratuits sur le territoire, mais des horaires et des correspondances vers la métropole mal adaptée ne permettant pas de se passer de voiture.



- Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou de plus de 70 ans pour le tarif de 2
 €/trajet. Ce transport assure la jonction jusqu'à Vandoeuvre (hôpitaux de Brabois) et Ludres (cinéma UGC).
- Compétente de la CCMM en matière de transports scolaires.
- Existence de voies cyclables, à développer davantage.

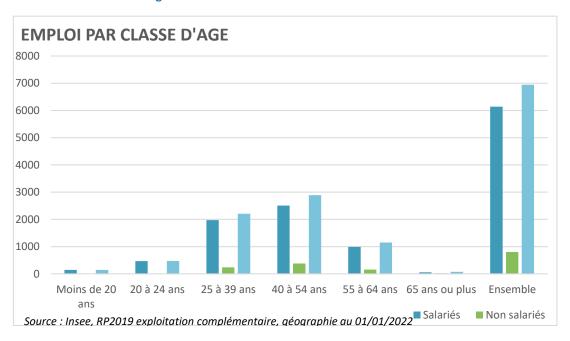
Une majorité d'actifs qui Des flux d'actifs internes majoritairement quittent le territoire. dirigés vers Neuves-Maisons. L'émergence des axes naturels et ferroviaires dans les flux d'actifs internes De≤ä10 De 25 à 50 Moins de 50 De 100 à 150 Plus de 150 Lieu de travail des habitants de la CCMM Travaillent dans leur Travaillent dans une autre commune de la Travaillent hors de la CCMM 89% des ménages sont motorisés 73% disposent d'au moins un emplacement de stationnement Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail par les actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi en 2015. Source: Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017. ■ Pas de transport Marche à pied Deux roues · Voiture, camion, fourgonnette Transport en commun. Équipement automobile des ménages. sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales. Trois problématiques ont été identifiées voitures ou plus L'autosolisme (1 pers/voiture) et par conséquent la forte saturation de projet de développer la démarche REZOPOUCE sur le territoire (mise en place en 2022



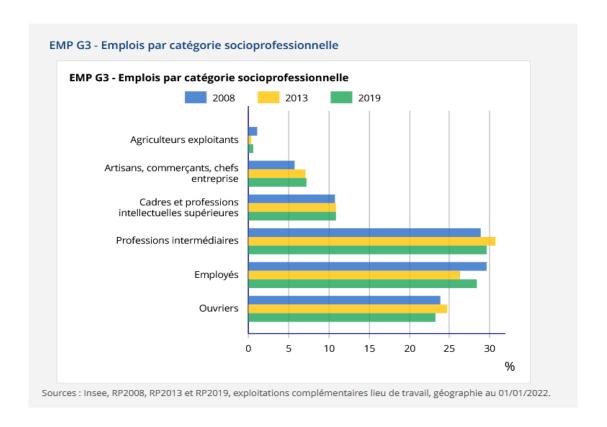
- La dégradation de l'offre en mode lourd (train et suburbain)
- La faible utilisation des mobilités douces (part modale) : location de vélos à assistance électrique (VAE) à partir de 2021

5) L'emploi

Selon la classe d'âge



Répartition des emplois par catégorie





On note au regard du département et de la région :

- Une part plus importante des catégories socio-professionnelle suivantes: retraités (29,6%) et employés (16,7%) et dans une proportion moindre professions intermédiaires (16,5%) et cadres et professions intellectuelles supérieures (8,3%)
- Une part moins importante d'ouvriers (10,6%) (Région : 14,7%).

Emploi – Chômage au sens du recensement en 2019	CC Moselle et Madon	Meurthe-et-Moselle
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail	7004	257 166
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail	88,2 %	89,3 %
Variation de l'emploi total au lieu de travail (taux annuel moyen entre 2013 et 2019)	-0,5 %	- 0,5 %
Taux d'activité des 15 à 64 ans	74,8 %	71,2 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	9,4 %	13,6 %

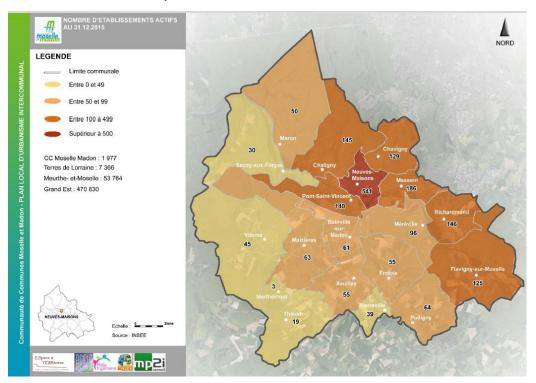
Sources : Insee, RP2013 et RP2019 exploitations principales en géographie au 01/01/2022

Moselle et Madon compte 88 % des salariés en CDI ou travaillant dans la fonction publique, qui n'occupent donc pas un emploi potentiellement précaire. Ce chiffre est de 85 % pour la Meurthe et Moselle.

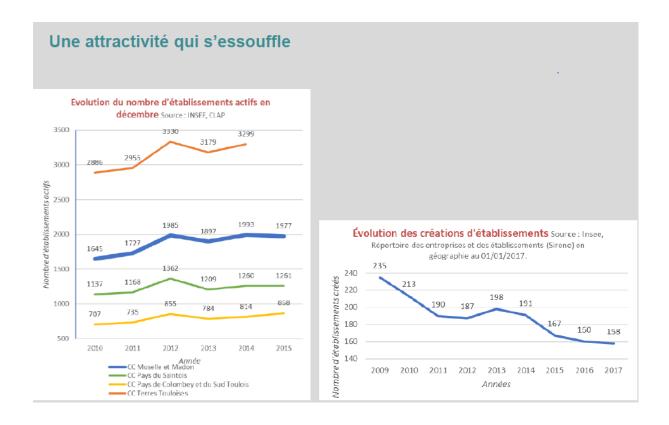
En lien direct avec la vie économique du territoire, le revenu moyen par foyer fiscal est de 28 833 € pour 2019. Par comparaison, il est de 25 815 € pour la Meurthe et Moselle.

La part des femmes salariées à temps partiel est de 27 %.

• L'attractivité de l'emploi







• En synthèse

Un taux d'activité des 15-64 ans supérieur à celui de la Meurthe et Moselle.

Un taux de chômage en 2018 (9,4 %) inférieur à ceux de la Meurthe et Moselle (13,6 %), Région Grand Est (13,4 %) et national

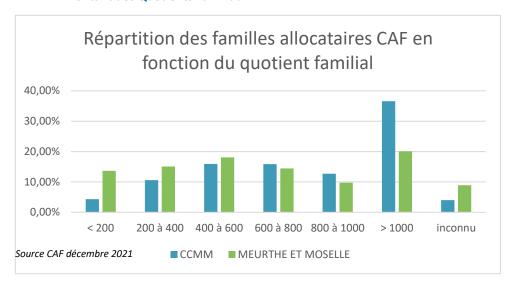
Les communes périurbaines regroupent les foyers dont le niveau de vie est le moins élevé.

Les communes rurales avec commerces et écoles attirent les familles. Ce sont elles qui attirent les ménages présentant les revenus les plus élevés (13 %).

6) Pauvreté et précarité des allocataires Caf

Nombre d'allocataires en situation de vulnérabilité	287
accompagnés par la CAF (à la demande des partenaires)	287

Montant des Quotients Familiaux



Le quotient familial est un outil de mesure des ressources mensuelles. Il tient compte à la fois des revenus professionnels et/ou de remplacement (indemnités, par exemple), des prestations familiales mensuelles perçues (y compris celles versées à des tiers comme l'APL) et de la composition de la famille.

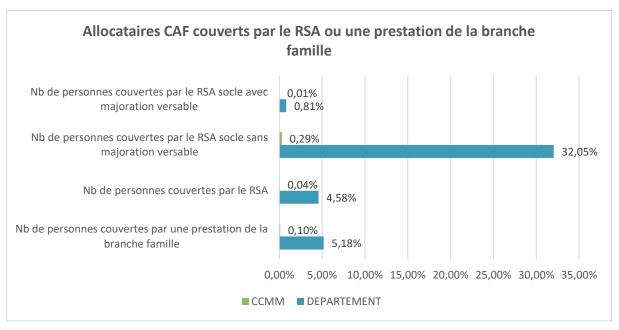
Le pourcentage de familles allocataires CAF ayant un QF < 600 € est moins important que celui de Meurthe et Moselle

Le rapport s'inverse pour les QF > à 600 €. Plus d'1/3 des familles ont un QF > 1000 € (20 % en Meurthe et Moselle).

Part des prestations versées

245 allocataires bénéficient de l'Allocation de Soutien Familiale (CAF), soit 5,2% des allocataires (taux identique à celui du département 54)

1346 allocataires bénéficient de l'aide au logement.





La part de la population couverte par le RSA est très largement inférieure à celle de la Meurthe et Moselle, du Grand Est et nationale.

Neuves-Maisons concentre le plus de personnes couvertes par une prestation de la branche famille (26,6 %) et celles couvertes par le RSA (45 %), suivie de Chaligny et Pont-Saint-Vincent (entre 7 et 11,6 %). A noter également pour Chavigny et Richardménil : 6,3 % de personnes couvertes par une prestation de la branche famille. Les autres communes ont des taux inférieurs à 5 %.

Familles monoparentales

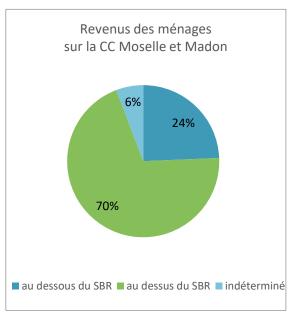
En 2021, la part des familles monoparentales sur l'ensemble des allocataires CAF sur Moselle et Madon (727 soit 15,3 %) est supérieure à celle du département 54 (13 %).

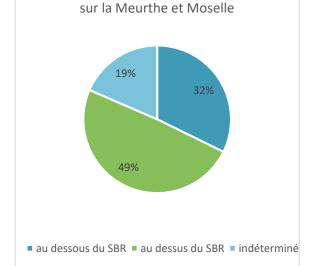
• Revenu des ménages allocataires

Revenus – Année 2019	CC Moselle et Madon
Nombre total de ménages fiscaux	12 038
Part des ménages fiscaux imposés	63,1 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	23 510 €
Taux de pauvreté	7,5 %

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2022

Le taux de pauvreté en 2019 est moitié moindre à celui de la Meurthe et Moselle et se concentre plus particulièrement sur Neuves-Maisons.





Revenus des ménages

SBR : seuil de bas revenus



7) Logement

• Typologie des logements

Indicateurs	ССММ	Meurthe et Moselle
Nombre de logements	13 178	379 680
Part des résidences principales	91,2 %	88,7 %
Part des résidences secondaires	1.0.0/	2.0%
(yc. log occasionnels)	1,9 %	2,0 %
Part des logement vacants	6,9 %	9,3 %
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale	77,3 %	57,2 %

Source : Insee, RP2019 exploitation principale au 1/1/2022

	NOMBRE		%		
	ССММ	Meurthe et Moselle	ССММ	Meurthe et Moselle	
Maisons	10 660	201 819	81,0	53,4	
Appartements	2 391	172 927	18,2	45,7	
Autres logements	115	3 309	0,9	0,9	
Total	13 166	378 055	100,0	100,0	

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2018

• Résidence principale selon le taux d'occupation

	CCI	ММ	MEURTH	E ET MOSELLE	
Indicateurs	Valeur	Evolution 2008-2018	Valeur	Evolution 2008-2018	
Propriétaires	9 284	4,7 %	192 303	6,2 %	
Locataires	2 558	9,6 %	137 391	6,1 %	
Dont locataires d'un HLM loué vide	674	19,5 %	45 103	0,9 %	
Logés gratuitement	170	-22,7 %	5 665	-13,5 %	
Ensemble	12 012	5,2 %	335 359	5,7 %	

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2018

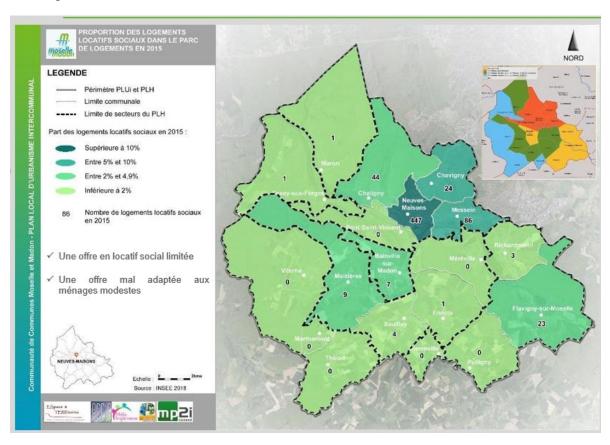


• Nombre de personnes des résidences principales selon le statut d'occupation

	CCN	MM	MEURTHE ET MOSELLE		
Indicateurs	Valeur	Evol 2008-2018	Valeur	Evol 2008-2018	
Propriétaires	22 051	-2,6 %	442 893	0,7 %	
Locataires	5 418	2,2 %	260 784	2,0 %	
Dont locataires d'un HLM loué vide	1 562	21,3 %	99 270	-2,3 %	
Logés gratuitement	328	-31,4 %	10 457	-19,9 %	
Ensemble	27 797	-2,2 %	714 135	0,8 %	

Source: Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Part des logements sociaux





SECTEUR 1 : COMMUNES PÉRIURBAINES

- Un regain de constructions neuves.
- Proportion la plus grande de petits logements sur la CCMM.
- Vacance structurelle importante, notamment sur Neuves-Maisons pour des logements collectifs.
- Synthèse n du parc social HLM.

SECTEUR 2 : BOURGS RELAIS

- Une vacance structurelle et non conjoncturelle qui reste faible (7-8%).
- Une offre locative présente et qui tend à se maintenir.
- Un secteur moins attractif ces dernières années

SECTEUR 3 : COMMUNES RURALES AVEC COMMERCES ET ÉCOLES SUR PLACE

- Un rythme de constructions neuves qui a fortement augmenté lors de la dernière décennie : arrivée de ménages Nancéiens notamment.
- Communes qui attirent de plus en plus de néoruraux dans de grands logements.

SECTEUR 4 : COMMUNES RURALES SANS COMMERCES ET ÉCOLE

- Un parc de très grands logements, confronté au vieillissement de la population des communes les plus rurales.
- Peu de nouvelles constructions ces dernières années.

77 % des foyers sont propriétaires de leur résidence principale.

Augmentation du nombre de locataires en 2008 et 2018 de près de 10 %.

La part des logements vacants sur la CCMM est inférieure de plus de 3 points à celle du département 54. A noter la part sur Pont-Saint-Vincent à 11,6 %.

8) Dispositifs et projets urbanistiques

• Plan et programmes urbanistiques

Sur les 19 communes de Moselle et Madon, 17 sont dotées d'un **plan local d'urbanisme** qui permet de localiser les zones d'urbanisation futures et les ambitions démographiques. Afin de répondre aux nouvelles dispositions légales de limitation de la consommation foncière, un nouveau document d'urbanisme à l'échelle intercommunale est en cours de préparation et devrait se finaliser avant la fin 2023. Il se donne comme ambition la création de 142 logements par an pendant 12 ans permettant de maintenir la population actuelle, assurer un renouvellement du parc de logements et créer de nouveaux logements pour atteindre une population de 29 300 habitants (soit + 0.16% par an).

La CCMM a également défini un **programme local de l'habitat** approuvé en 2017 qui prendra fin en 2023. Ce dernier fixe 6 orientations dont l'aménagement durable du territoire ou encore répondre aux besoins de tous les ménages dans le parc de logements dit classiques ou spécifiques.

Plus concrètement, plusieurs actions en faveur du logement sont en cours comme l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, permettant d'apporter des aides financières et des conseils techniques pour des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation au vieillissement ou au handicap ou encore la création de logements locatifs.

Et pour compléter cette action incitative par des outils plus coercitifs, la CCMM s'engage dans la **lutte contre le mal logement**, avec le permis de louer, en partenariat avec le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et non décent.

• Projets de développement

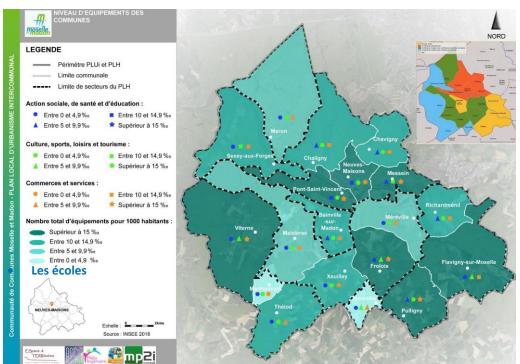
La réalisation de plusieurs programmes d'envergure variable est en cours de réalisation. Nous pouvons en citer 4 pour exemple :



- La reconversion d'une friche industrielle à Neuves-Maisons avec près de 100 logements comprenant des logements locatifs portés par un bailleur social à destination des seniors, des maisons en accession à la propriété et des terrains nus pour construction.
- La réhabilitation d'un ancien restaurant en cœur de village à Xeuilley pour des logements seniors.
- Le développement d'un quartier intergénérationnel à Flavigny sur Moselle comprenant en phase 1, logements seniors dans l'ancien presbytère, un accueil petite enfance et un lieu culturel et en phase 2, des terrains nus pour construction.
- Le portage foncier d'un ancien corps de ferme à Pierreville en vue de logements pour location à des seniors ou des familles, la localisation de la mairie, d'une salle d'activité et d'un lieu sportif.

A noter enfin que les communes de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincent sont reconnues « **Petite Ville de Demain** ». Une convention d'opération de revitalisation du territoire est en cours de préparation. Elle comprendra des actions pour revitaliser le commerce, améliorer les logements et engager des actions en termes de mobilité et d'environnement (rénovation thermique, végétalisation...).

9) Localisation structures, équipements et services



Nombre de scolarisations

⇒ En école primaire :

2411 élèves à la rentrée scolaire de septembre 2021 (en baisse par rapport à 2017) :

- 809 maternels dont 15 âgés de moins de 3 ans
- 1579 élémentaires
- 23 en classe ULIS (11 à Flavigny sur Moselle + 12 à Neuves-Maisons)

1057 élèves en collège (Neuves-Maisons) :

- 467 élèves au Collège Jules Ferry
- 590 élèves dont 56 en enseignement adapté (SEGPA) au Collège Jacques Callot



Le nombre d'élèves reste à peu près stable sur les 9 dernières rentrées scolaires : variation de + 7 élèves entre 2013 et 2017 et – 13 élèves entre 2017 et 2021.

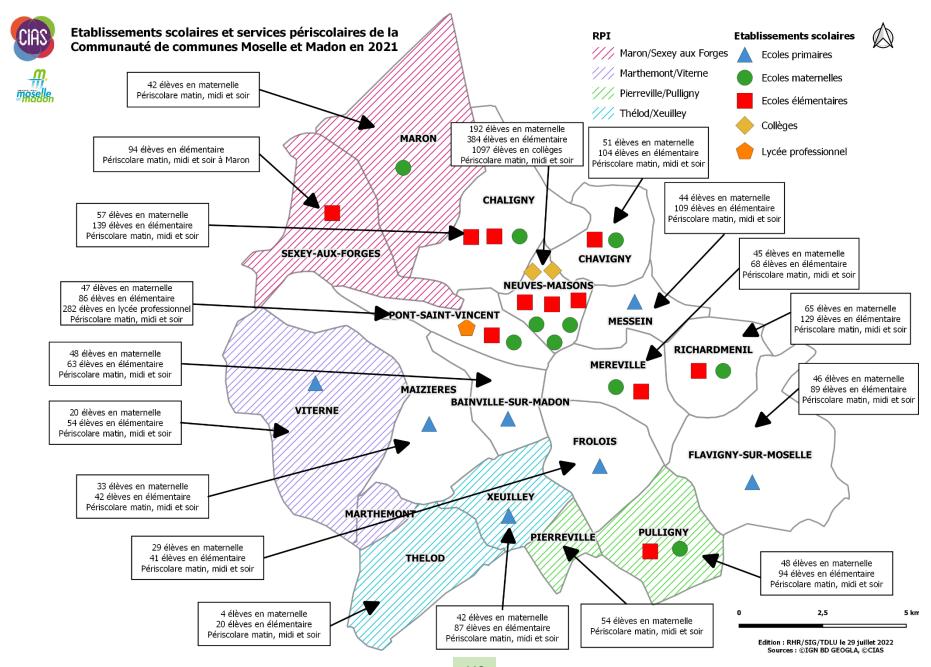
Projet d'affectation des élèves de Marthemont scolarisés jusque maintenant au collège de Vézelise sur un des collèges de Neuves-Maisons.

⇒ Au lycée professionnel la Tournelle (Pont-Saint-Vincent) :

267 élèves dont :

- 23 en 3^{ème} prépa intégrée
- 10 CAP AEPE
- 48 CAP production et service en restauration
- 180 BAC PRO ASSP
- 6 mention complémentaire « aide à domicile »
- 15 élèves en formation d'aide-soignante



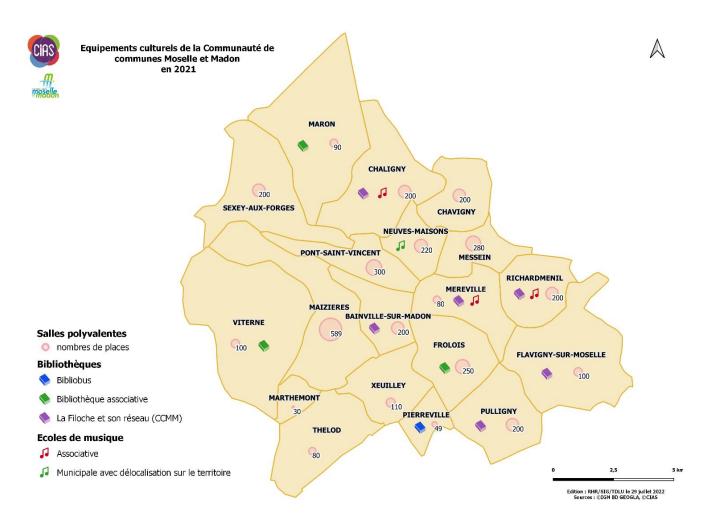




Les associations

Le territoire Moselle et Madon est riche d'associations caritatives, sportives, culturelles, destinées aux enfants, aux adolescents, adultes et seniors. Il est possible de les retrouver par thématique sur le lien suivant : https://www.cc-mosellemadon.fr/fr/vie-associative.html

• Les équipements culturels





Autres services:

L'Espace emploi de la CCMM

L'Espace Emploi est un lieu d'écoute et de service ouvert à tous les habitants du territoire ayant une demande concernant le travail, l'emploi, la formation et l'orientation. Il est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion 2014-2020 »

Il s'agit d'un service souple et réactif permettant de répondre à des demandes urgentes comme de proposer un accompagnement individualisé: élaboration du projet professionnel, CV et lettres de motivation, travail sur les techniques de recherche d'emploi, aide à la constitution de dossiers de demande d'allocation chômage, premier accueil RSA.

L'Espace Emploi met à disposition deux ordinateurs en libre accès connectés à Internet, une imprimante, un téléphone, un photocopieur et un fax, ainsi que de la documentation spécialisée sur l'emploi et la formation.

Il est une des trois antennes de proximité de la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en pays de Terres de Lorraine. Ces relais emploi de proximité sont complémentaires des services de Pôle Emploi avec lesquels ils conventionnent et coopèrent au quotidien.

Conseiller numérique, embauche en janvier 2022 dans le cadre du plan France relance

Ces services gratuits sont situés 2 places des Tricoteries à Chaligny, desservis par les transports en communs.

La CCMM s'est positionnée en 2021 dans le cadre du plan France Relance sur le recrutement d'un conseiller numérique afin d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques, suite à l'identification de besoins sur le territoire par la Maison Départementale des Solidarités, la Mission locale, l'Espace emploi et le CIAS.

Une fois embauché en 2022 le conseiller numérique aura vocation à accompagner individuellement les personnes mais également à organiser des ateliers collectifs en direction de différentes populations (personnes âgées, jeunes, personnes isolées...) au CIAS et en proximité dans les communes.



!	STRUCTURES JEUNESSE, SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS EN MOSELLE ET MADON							
	BAINVILLE-SUR- MADON	CHALIGNY	CHAVIGNY	FLAVIGNY-SUR- MOSELLE	FROLOIS	MAIZIERES		
EXTRA SCOLAIRE								
Accueil périscolaire	Commune (accueil ALSH matin, midi et soir)	Commune (Dans les 3 écoles matin, midi et soir)	Association MJC Castors (accueil ALSH matin, midi et soir)	Resto Loisirs (matin, midi et soir)	Resto des p'tits princes (accueil matin, midi et soir)	Commune (matin, midi et soir)		
Mercredis récréatifs	Commune Eté : Familles rurales	Commune Francas	MJC des castors + SLUC tennis	Resto Loisirs	Resto des p'tits princes (journée)	Commune		
Accueils collectifs de mineurs (ACM) (centres de loisirs)	Familles Rurales : juillet Commune : petites vacances 1 semaine en février 1 semaine en avril 1 semaine en octobre			Resto Loisirs 1 sem en février 2 sem en octobre 2 sem en avril Juillet complet 1 sem fin août	Resto des p'tits Princes 1 sem en février 1 sem en avril 1 sem en octobre Juillet complet	Commune ALSH petites vacances: 1 ^{dva} semaine vacances hiver, printemps, automne ALSH grandes vacances: 2 semaines: 1ère semaine juillet + dernière semaine août		
Séjours	CCMM-CIAS	CCMM-CIAS	MJC des Castors	CCMM-CIAS	CCCM-CIAS			
Accueil ados	CCMM-CIAS	CCMM-CIAS	Association accueil périscolaire	CCMM-CIAS	CCMM-CIAS	Association Simply Odd		
EQUIPEMENT SPORTIF								
Terrain de foot	х	х	х	х	х	X (impraticable pour le moment)		
Autres terrains (Basket, tennis)	Terrain de pétanque + City stade (livraison fin 2022-2023)	Tennis	City-stade, tennis		Basket, City Stade, pétanque, skate parc	Basket		
Salle de sports				Gymnase + dojo		Х		
Autre équipements sportifs	Terrain de bosses	Boulodrome	Terrain de pétanque			Agrès sur l'aire de jeux		
EQUIPEMENTS CULTURELS								
Salle polyvalente	X200 p	X200 p	X200 p	X 100 p assises	X 200 p	X 589 p (90)		
Bibliothèque municipale	Bibliothèque en réseau CCMM			Bibliothèque en réseau CCMM	X gérée par des bénévoles			
Bibliothèque associative				х				
Service de prêt de livres	х	х		х	х			
Ecole de musique municipale								
Ecole de musique associative		х						
Autres équipements culturels	2 salles à la maison des associations	La Filoche (CCMM)						
EQUIPEMENTS DE LOISIRS								
Aires de jeux	х	X 2	х		Oui	Х3		
Sentiers, aires de découverte	X sentiers balisés	X chemin des traces + sentiers balisés	X chemin des traces + sentiers balisés	X Sentiers de rando balisés	Réhabilitation des sentiers et points de vues en cours d'étude avec les asso et la mairie	Sentiers balisés		
Autres équipements de loisirs	Maison des associations (2 salles)	Etangs	х	Etangs				

	MARON	MARTHEMONT	MEREVILLE	MESSEIN	NEUVES-MAISONS	PIERREVILLE
EXTRA SCOLAIRE						
Accueil périscolaire	Bélier Meulson (matin, midi et soir)	Rattachement à Viterne	Commune (matin, midi et soir)	Commune (matin, midi et soir)	Commune (3-12 ans matin, midi et soir)	Rattachement sur Pulligny Resto des Loupiots (matin, midi et soir)
Mercredis récréatifs	Bélier Meulson		Commune	Francas	Commune (3-6 ans) FJEP (6-11 ans)	Foyer rural
Accueils collectifs de mineurs (ACM) (centres de loisirs)	Bélier Meulson 1 ^{ère} sem de toutes les petites vacances Juillet pour les grandes vacances		En cours de réflexion		Commune: 3-6 ans et 11-17 ans pendant les petites vacances scolaires. Juillet et Août pour les 3-6 ans. Dispositif Zapp'Sports et Animations estivales pour les 11-17 ans hors ACM	
Séjours	Bélier Meulson (2x/an)				Commune : 2 séjours en été pour les 11-14 ans et 1 pour les 14-17 ans. 1 séjour aux vacances d'hiver ou de printemps pour les 11-17 ans	
Accueil ados	CCMM-CIAS			Commune	Commune: 11-17 ans. Tout au long de l'année selon un programme établi (les mercredis, certains vendredis ou week-end ou en soirée en semaine selon les activités)	CCMM-CIAS (à compter de juin 2022)
EQUIPEMENT SPORTIF						
Terrain de foot			х	х	X 2	X (terrain avec 2 buts non normalisés)
Autres terrains (Basket, tennis)	Terrain omnisport (foot, basket)		Tennis, pétanque	Beach volley, hand-ball	City-stade	Aire de loisirs (projet terrain multisports)
Salle de sports	X : Yoga, relaxation, judo, dance, gym		1 à la mairie		Salle André Plumet + gymnases Callot et Ferry (gestion CCMM)	
Autre équipements sportifs	Boulodrome		1 stade multisports	Terrain pétanque, table ping pong	Piscine CCMM Salles de dance, dojo, stand de tir, salle de tennis de table, stand de tir à l'arc, boulodromes	
EQUIPEMENTS CULTURELS						
Salle polyvalente	X 90 p	X30 p	Х 130 р	X2:200+80 p	X 300	Х 49 р
Bibliothèque municipale	х		х	Bibliothèque en réseau CCMM		
Bibliothèque associative	X (AFR de Maron)					
Service de prêt de livres	Х			Х		
Ecole de musique municipale						
Ecole de musique associative	Ecole privée				E3M Avec délocalisations sur le territoire	
Autres équipements culturels				Mille Club + salle des associations	Centre Culturel Jean L'Hôte Maison de la vie associative	
EQUIPEMENTS DE LOISIRS						
Aires de jeux	X 1		X 3	X 2	Х 3	X1 petite enfance
Sentiers, aires de découverte	Sentiers balisés	Sentiers de randonnées		Parcours santé, sentiers balisés	Chemin des traces + sentiers balisés	
Autres équipements de loisirs	Halte fluviale, aire de pêche		Etangs de pêche	Base nautique, étangs, aire de pêche, piste cyclable	Pistes cyclables	

EXTRA SCOLAIRE	PONT-SAINT-VINCENT	PULLIGNY	RICHARDMENIL	SEXEY-AUX-FORGES	ТНЕГОВ	VITERNE	XEUILLEY
Accueil périscolaire	Commune (matin, midi et soir)	Resto des Loupiots	Commune (matin, midi et soir)	Bélier Meulson (matin, midi et	Rattachement à	Asso La Sarabande (matin, midi et	Commune
		(matin, midi et soir)		soir)	Xeuilley	soir)	(matin, midi et soir)
Mercredis récréatifs Accueils collectifs de mineurs (ACM) (centres de loisirs)	CLSH Premières semaines des petites vacances + 3 semaines en juillet	Resto des Loupiots	Francas 54 Francas 54 (sauf Noël et jours fériés)	Bélier Meulson Bélier Meulson 1èm semaine des petites vacances + Juillet		Asso La Sarabande Asso La Sarabande Toutes les petites vacances + périodes définies en juillet et août	Commune Commune 1 sem en fevrier 1 sem en avril 1 sem en octobre 3 sem en été
Séjours			Francas (juillet)	Bélier Meulson (2x/an) CCMM-CIAS		Asso La Sarabande	
Accueil ados	Commune		Francas 54 (en cours)	CCMM-CIAS	CCMM-CIAS	Association La Sarabande 1 mini camps à chaque période de grandes vacances	CCMM-CIAS
EQUIPEMENT SPORTIF							
Terrain de foot	X		X 2	X 2	X 1	X	Х
Autres terrains (Basket, tennis)	X (basket, pétanque) Terrain multisport en projet	Basket et pétanque	Tennis (3), city-stade, skate-park (en cours)	Tennis, basket, handball	Terrain multisport	Terrain mixte (handball et basketball)	
Salle de sports	X 1		X 2	Salle polyvalente (gymnastique, tennis table)		1 salle de motricité 1 salle polyvalente	
Autre équipements sportifs	Salle musculation, base de canoë et d'aviron	Mur tir à l'arc + City Stade	Terrain bi-cross, parcours de santé, pétanque			2 Boulodromes	
EQUIPEMENTS CULTURELS							
Salle polyvalente	X 300 p	Х 200 р	X 200 p	X 2 1:20 p 1:40 p	X 80 p	X 100 p	X 110 p
Bibliothèque municipale		Bibliothèque en réseau CCMM	Bibliothèque en réseau CCMM	х		Bibliothèque en réseau CCMM	
Bibliothèque associative			х			La bib des bénévoles 1 cabine à lire	
Service de prêt de livres		X	Х	Х		X	
Ecole de musique municipale							
Ecole de musique associative			Francas			Association La Fontaine (Guitare)	
Autres équipements culturels	2 salles associatives						
EQUIPEMENTS DE LOISIRS							
Aires de jeux	X En cours d'aménagement	X 1	Х 3	X (fermée actuellement, étude en cours)	X 1	X 1	X 2
Sentiers, aires de découverte	Sentiers balisés	Sentiers balisés	Parcours de santé + sentiers balisés	Sentiers balisés, VTT, piste cyclable	Sentiers balisés	Sentiers balisés	Sentiers balisés
Autres équipements de loisirs	Etangs, piste cyclable		Halte nautique et camping-cars, pistes cyclables	Centre de loisirs privé la Vannerie multi activités		Bancs en forêt	



La santé

⇒ Effectifs des professionnels exerçant sur le territoire

Libellé	Nbre d'omnipraticiens	Nbre d'infirmiers	Nbre de masseurs- kinésithérapeutes	Nbre de chirurgiens-dentistes	Nbre d'orthophonistes	Nbre de sages-femmes
Bainville-sur-Madon	1	4	1	0	0	0
Chaligny	2	6	2	2	2	0
Chavigny	2	4	0	0	0	0
Flavigny-sur-Moselle	3	3	4	2	3	3
Frolois	0	0	0	0	0	0
Maizières	0	2	0	0	0	0
Maron	0	1	0	0	0	0
Marthemont	0	0	0	0	0	0
Méréville	0	0	0	1	0	0
Messein	1	2	1	0	0	0
Neuves-Maisons	10	11	14	4	5	1
Pierreville	0	0	0	0	0	0
Pont-Saint-Vincent	3	2	2	3	3	0
Pulligny	2	3	4	0	1	0
Richardménil	4	3	4	2	0	1
Sexey-aux-Forges	0	0	0	0	0	0
Thélod	0	0	0	0	0	0
Viterne	0	0	0	0	0	0
Xeuilley	0	0	0	0	0	0
TOTAL	28	41	32	14	14	5
IOTAL			1	34		

Source : Cartosanté - Données 2020

⇒ L'offre de soins ambulatoires

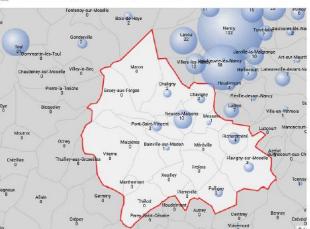
Les médecins généralistes : une densité favorable, proche du département, supérieure à la région et à la France

■ Effectifs et densités

Médecins généralistes	Effectif		àgés de 55 ans et us	Densité (Taux pour 10 000	
3	Nb		%	habitants)	
Territoire d'intervention de la CPTS	28	9	32,1%	9,8	
Département Meurthe-et-Moselle	725	356	49,1%	9,9	
Région Grand Est	4 881	2 530	51,8%	8,8	
France	58 392	29 889	51,2%	8,7	

Sources : Cartosanté - portrait 2020

Nombre de médecins généralistes libéraux par tranche d'âge en activité au 31/12/NN - Total 2020



Les médecins généralistes sont répartis sur 9 communes du territoire d'intervention.



En 2020, **28 médecins généralistes** exercent sur le territoire d'intervention de la CPTS. La densité des médecins généralistes sur le territoire est de 9,8 pour 10 000 habitants, soit une densité proche de celle du département, supérieure à la région et à la France.

La part de médecins généralistes âgées de 55 ans et plus sur le territoire d'intervention est bien inférieure à celles observées sur les territoires de comparaison.

Sur le territoire, on observe **6 % des patients de 17 ans et plus sans médecin traitant**, soit 1 335 personnes, contre 8,1 % à l'échelon régional et 10,4 % au niveau national.

Le territoire dispose également de :

- 6 médecins spécialistes libéraux : 2 ophtalmologistes, 2 cardiologues, 1 dermatologue et 1 angiologue
- 8 pharmacies
- 2 orthoptistes
- 1 laboratoire d'analyse médicale à Neuves-Maisons
- 1 permanence de soins avec la présence de SOS médecins pour les gardes de nuit et de week-end
- 1 centre de santé polyvalent sur Flavigny sur Moselle
- 2 MSP sur Flavigny sur Moselle et Neuves-Maisons

L'offre et l'accès aux soins hospitaliers

5 structures de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) sont présentes sur le territoire :

- Centre Jacques Parisot à Bainville-sur-Madon, géré par l'OHS (Office d'hygiène sociale)
- Clinique Saint Eloi à Neuves-Maisons
- Centre d'observation et de cure pour adultes et enfants épileptiques à Flavigny-sur-Moselle
- Maison de convalescence à Flavigny-sur-Moselle géré par l'OHS
- L'Institut Régional de Réadaptation (IRR) pour enfants Site de Flavigny-sur-Moselle

Les principaux établissements de santé de recours aux soins hospitaliers des habitants sur cette zone sont :

- **Médecine**: CHRU de Nancy (2 sites): Hôpitaux de Brabois (35,2%) et Hôpital central (17,4%), Polyclinique de Gentilly à Nancy (18,2%), puis Clinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy (12,4%)
- **Chirurgie**: Polyclinique de Gentilly à Nancy (21,1%), Clinique Saint André Vandœuvre-lès- Nancy (18,9%), CHRU de Nancy (2 sites): Hôpitaux de Brabois (17,1%) et Hôpital central (9,1%) puis Clinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy (9,1%)
- Obstétrique : CHRU de Nancy Maternité pour 57,4% et Polyclinique Majorelle à Nancy pour 42,6%
- Soins de Suite et de Réadaptation : Centre Jacques Parisot à Bainville-sur-Madon (31,5%), Maison de Convalescence à Flavigny-sur-Moselle (15,9%), Clinique Saint Eloi à Neuves-Maisons (15,6%), Centre Louis Pierquin à Nancy (12,1%)
- **Psychiatrie :** Centre psychothérapique de Nancy à Laxou (84,2%), Maison de Santé Sainte- Marguerite à Novéant-sur-Moselle (10,1%)
- **Hospitalisation à Domicile (HAD)**: Association Hadan à Nancy (64,4%) puis Centre de rééducation Florentin à Nancy (35,6%)

⇒ La prise en charge en santé mentale

Pour les adultes : 1 centre médico-psychologique (CMP) et 1 centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) "La passerelle" à Neuves-Maisons

Pour les enfants : 1 centre médico-psychologique (CMP) "La passerelle" au sein du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Adolescent (PUPEA) à Neuves-Maisons



⇒ La prise en charge des personnes en situation de handicap

Pour les adultes :

- 1 foyer de vie pour adultes handicapés à Neuves-Maisons.
- 1 service d'accompagnement médico-social adultes handicapés (SAMSAH) à Neuves-Maisons
- 1 établissement et service d'aide par le travail (ESAT) sur Bainville-sur-Madon

Pour les enfants :

- 1 institut médico-éducatif (IME) à Flavigny-sur-Moselle
- 1 service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) à Flavigny-sur-Moselle

⇒ Le Réseau gérontologique RESAPEG

Mis en place sur Moselle et Madon en 2016, il a pour objectif « d'évaluer les conditions de vie et de santé des personnes âgées, de recenser leurs besoins, leurs difficultés au quotidien, et de faire des préconisations ».

⇒ L'offre médico-sociale et sociale

- o Les établissements et services pour personnes âgées
- 2 EHPAD:

EHPAD de l'association hospitalière Saint-Éloi à Neuves-Maisons, spécialisé dans les problèmes liés à l'Alzheimer et maladies apparentées.

EHPAD Centre Jacques Parisot à Bainville-sur-Madon

- La résidence autonomie André Clerbout à Neuves-Maisons.
- 2 résidences seniors services (à Maizières et Messein)
- 1 accueil familial à Maron

Source : Site internet Portail National d'information pour les personnes âgées et leurs proches (https://www.pour-personnes-agees.gouv.fr)



Source : Observatoire de l'habitat - Octobre 2019

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux



personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.

Autorisé à prendre en charge 56 patients, personnes âgées. Il intervient sur 14 communes : Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Houdemont, Ludres, Maizières, Maron, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Richardménil, Sexey-aux-Forges

Les SAAD

Les Services d'Aides et de maintien à Domicile : l'ADAPA, l'ADMR

o La CCMM et le CIAS Moselle et Madon

La CCMM a réalisé en partenariat avec les acteurs locaux (services d'aide, CCAS, service Autonomie du Département 54...) une plaquette de présentation des services d'aide et de maintien à domicile, à destination des personnes âgées. Cette plaquette est également appréciée par les acteurs locaux qui s'y réfèrent régulièrement pour orienter les habitants vers les services en mesure de répondre à leurs demandes.

Elle est signataire d'un **Contrat Local de Santé** (CLS) avec le Pays Terres de Lorraine et l'ARS ayant pour ambitions de :

- Faire grandir la place de la prévention santé dans les habitudes des habitants et les pratiques des acteurs (professionnels de santé, médico-social, social, associations, structures éducatives, collectivités...) en amplifiant et en enracinant les actions et les programmes engagés (sport santé, usage des écrans, alimentation...)
- Améliorer l'offre de soins en consolidant l'architecture de services et renforçant la coordination des professionnels (couverture du territoire en communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), conforter l'hôpital dans son rôle de structure ressource pivot des politiques territoriales, ouvrir le dossier de la télémédecine...),
- Poursuivre le rôle d'interface et de catalyseur dans l'émergence de réponses coordonnées dans la gestion de la crise de la COVID 19
- Accompagner le développement des réponses aux besoins de santé émergents (santé mentale en particulier).

Par ailleurs, le CIAS Moselle et Madon développe sa politique en santé publique :

- Soutien pour la pérennisation de « gym équilibre seniors » animés par l'association PSV Animation sur Pont Saint Vincent, Maizières et Flavigny-sur-Moselle.
- Accompagnement des acteurs locaux dans la recherche de financements afin de développer des services/actions en direction des personnes âgées.
- Mise en place d'ateliers et actions : prévention et lutte contre l'isolement des personnes âgées en partenariat avec les CCAS, participation des services de la CCMM à la Semaine d'Information de la Santé Mentale (SISM), actions en direction de la petite enfance, de la jeunesse et des familles.
- Complémentaire santé proposée, en partenariat avec AD2S, aux habitants du territoire disposant de faibles revenus et n'étant pas éligibles à la CSS (ex CMU) ou encore qui renoncent régulièrement à des soins pour eux ou leur famille.

Une Communauté Professionnelle Territoriale en Santé s'est créée en septembre 2021 suite à la mobilisation des professionnels de santé pour le fonctionnement du centre de vaccination mis en place à Neuves-Maisons sur 2021-2022.



Les infrastructures

Les infrastructures : Crèches (cf p 58 et 72), écoles (cf p 42), services culturels, salles des fêtes et bibliothèques (cf p 43, p 45 à 47)

Déchetterie intercommunale située sur la zone d'activité Moselle Rive Gauche à Messein : https://www.cc-mosellemadon.fr/files/2022-01/calendrier-de-collecte-2022.pdf

Supermarchés et commerces se concentrent principalement sur les communes péri-urbaines, ainsi que Richardménil et Flavigny sur Moselle.

On y retrouve notamment des boulangeries, restaurants, tabacs presse, boucheries et cafés, garages, coiffeurs (cf p 40 : pourcentage des commerces et services par commune).

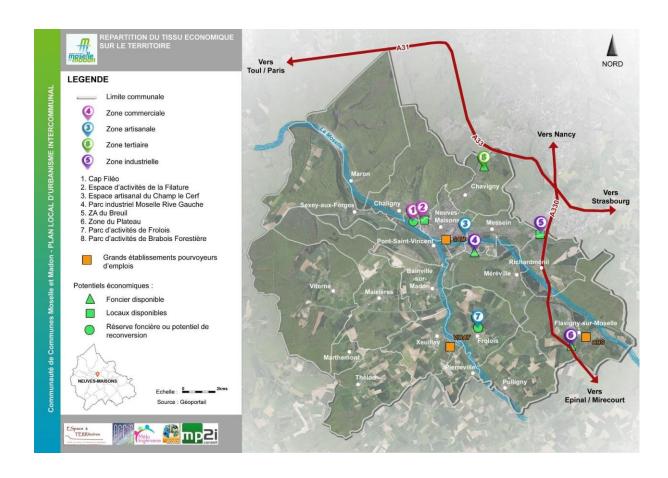
Vie économique : Foncier d'activités économiques (existant, disponibilités et projections)

a) Actions de Moselle & Madon dans le domaine économique

- ⇒ Aménagement et requalification des friches industrielles (Champ le Cerf, crassier...)
- ⇒ Création, aménagement et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales
- ⇒ Création et gestion d'équipements et de services destinés principalement aux entreprises des zones d'activités.
- Adhésion et participation à des structures d'accompagnement financier de la création et du développement des entreprises telles les plates-formes d'initiatives locales en coopération, si nécessaire avec d'autres structures intercommunales.
- ⇒ Gestion et entretien de centre d'activités à vocation économique (Centre d'affaires Ariane Neuves-Maisons)
- Actions d'animation et de soutien du tissu économique (en lien avec l'Agence de développement Terres de Lorraine et l'Agence de développement Sud Meurthe et Moselle)

b) Contexte général du territoire





- ⇒ Saturation des zones existantes (Breuil Cap Filéo, anciennement dénommée zone Louis Pasteur)
- ⇒ Schéma de développement des zones économiques inscrit dans le projet de territoire 2010/2014 de la communauté de communes
- ⇒ Disparition de la taxe professionnelle unique sur le territoire. Lissage du taux achevé en 2009 (taux de 12,50%).
- ⇒ Commercialisation en cours du parc d'activités Brabois forestière à Chavigny (activités tertiaires et technopolitaines) et du parc d'activités Moselle rive gauche à Messein (activités artisanales et industrielles)

c) Les espaces d'activités / Existants

- ⇒ Cap Filéo (anciennement dénommé Zone industrielle Louis Pasteur à Neuves- Maisons Pont Saint Vincent 1986)
 - Proximité du centre-ville de Neuves-Maisons
 - 29 hectares
 - 50 sociétés
 - 500 emplois (à dominante industrielle, commerciale et services)
- ⇒ Parc d'activités du Breuil à Messein (1992)
 - 17 Hectares
 - 50 sociétés
 - 600 emplois



- ⇒ Espace artisanal du Champ le Cerf à Neuves- Maisons (2006)
 - 2 Hectares
 - Location par la CCMM de 14 cellules artisanales de 80 à 225 m² et d'un bâtiment artisanal achevé en 2012 comportant 6 cellules,22 entreprises présentes pour une centaine d'emplois
 - Parc d'industries Moselle rive gauche à Messein (2011)
 - Vocation artisanale et industrielle sur une superficie de 20 HA
 - 4 parcelles disponibles de 1 HA à 3 HA
 - Proximité immédiate des axes autoroutiers de la voie fluviale (Canal à Grand Gabarit)
 - Parc artisanal réalisé en 2021 avec 15 lots disponibles de 900 m² à 42 000 m²
- ⇒ Zone artisanale du Plateau à Flavigny (1998)
 - Gestion par la CCMM le 01/01/2014
 - Aménagement en 2 tranches
 - 13 Hectares
 - 10 entreprises
 - Dernier lot vendu en 2019
- ⇒ Zone artisanale de Frolois
 - Gestion par la CCMM le 01/01/2014
 - 5 Hectares
 - Aucune disponibilité
 - Extension de 3 ha à l'étude
 - 8 entreprises
- ⇒ Quartier de la filature à Chaligny
 - 1 local d'activité à louer ou à vendre de 80 m²
 - 5 cellules commerciales disponibles de 90 à 250 m²





Zones d'activités du territoire Moselle et Madon

- Cap Fileo
- 2 Acierie de la SAM
- 3 Parc artisanal du Champ le Cerf
- 4 Espace d'activités Filinov
- Parc d'Industrie Moselle Rive Gauche
- 6 Parc du Breuil
- Parc d'activités du Plateau
- 8 Zone artisanale de Frolois
- Parc d'activités Brabois Forestière

Ce document est la propriété de TDLU. Il ne peut être reproduit ni communique sans autorisation

Edition: RHR/SIG/TDLU le 23/08/2017

Sources : ©CCMM, ©TDLU, © IGN Bd Scan 25 2013

0 500 1000 1500 m

SWOT DONNEES GENERALES DIAGNOSTIC

ATOUTS

- Territoire périurbain au sein de l'aire de Nancy, classé selon l'Insee, dans les couronnes de grands pôles urbains
- Bassin de vie répondant aux besoins de proximité de la population locale, en complément de l'offre variée en périphérie. Nombreux équipements économiques, publics et commerciaux au service de la population CCMM.
- Attractivité économique avec 5 zones d'activités économiques localisées dans les communes urbaines en entrée du territoire
- Services et équipements culturels et sportifs majeurs qui bénéficient à l'ensemble des habitants et des scolaires du territoire
- Equipements scolaires publics dans la plupart des communes (offre scolaire mutualisée pour les autres)
- Attractivité du territoire qui permet de limiter la baisse de la démographie
- Politique sociale communautaire volontaire et tournée vers l'habitant: orientée vers l'épanouissement et la réussite via les équipements et services à la population (culture, sport, solidarité, enfance, jeunesse, personnes-âgées, prévention, cadre de vie, habitat...)

 Offre satisfaisante en équipements-services avec un niveau d'équipement répondant aux besoins des populations locales, mais ne permettant pas un rayonnement au-delà du

territoire de la CCMM

FAIBLESSES

- Croissance démographique stable portée par un solde naturel (+ 0.36% entre 1999 et 2011), mais une tendance au ralentissement liée notamment à un solde migratoire négatif révélant une tendance à la baisse de l'attractivité du territoire
- Réduction de la part de familles sur le territoire : tendance à la réduction de la taille des ménages et à la baisse du poids des couples avec enfants, qui s'explique en partie par un vieillissement important de la population
- Présence de populations fragiles avec des ménages à très faibles revenus

OPPORTUNITES MENACES

- Projets d'envergure permettant d'encourager l'attractivité du territoire : Brabois Forestière, Cité scolaire inclusive, Centre aquatique
- Création du CIAS Moselle et Madon (2019)
- Prise de compétence petite enfance en sept 2019
- Elaboration d'un projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'ensemble des acteurs locaux en 2021-2022
- Le centre de vaccination mis en place sur 2021-2022 a permis de rapprocher la CCMM et les professionnels de santé, ainsi que la création de la CPTS Moselle et Madon en septembre 2021

- Baisse de la population ces dernières années
- Absence de certains services de proximité (permanences CPAM, CAF)
- Dématérialisation de l'accès aux services
- Répercussion du contexte sanitaire avec de nouveaux foyers touchés par la précarité